



	Modification du PLU
	Le Château de Villy
	Quartier de la Barque

p. 14
p. 22
p. 26



Edito DE MADAME LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

C'est un immense plaisir de m'adresser à vous à l'occasion de la parution de ce nouveau numéro de l'ESSENTIEL. Comme vous l'avez constaté par la couverture de ce bulletin, **c'est l'année du château de Villy !**

«Participer à la restauration d'un monument, c'est développer avec lui une relation privilégiée » comme l'a si justement écrit Fleur Pellerin.

Pour la seconde année consécutive, la crise sanitaire a fortement impacté nos vies. Je reste prudente mais néanmoins confiante et optimiste pour l'année à venir.

Je tiens à vous remercier pour le respect des mesures difficiles mais nécessaires qui vous ont été imposées : **“ La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. ”**

J'en profite pour remercier les élus du Conseil Municipal et tous les agents administratifs et techniques qui au quotidien ont poursuivi et poursuivent leur travail pour assurer la continuité d'un service public de qualité.

Nous gardons le cap, nous restons fidèles à nos engagements.

Comme il a été prévu :

- La rénovation de la toiture du château est en cours,
- L'étude de faisabilité de la réhabilitation du cœur du village est finalisée,
- Le projet d'aménagement du quartier de la Barque est abouti,
- La 1^{ère} phase de réaménagement du cimetière est terminée,
- Nos projets de communication se réalisent par priorité, la signalétique est en cours, le panneau d'affichage lumineux est intégré dans notre projet du cœur de village.

Pour l'année 2022,

- La 2^{ème} phase des travaux d'embellissement du cimetière va débuter,
- Les travaux du quartier de la Barque seront réalisés,
- La rénovation de la toiture du château de Villy sera terminée,
- Les projets d'aménagement du site de Villy seront définis: un terrain de sport, le parking...
- Études des modifications des règles d'urbanisme, de la toiture de la salle polyvalente, de la toiture de l'église, de l'ancienne poste...

Il est évident que ces projets sont ou seront budgétés et adaptés aux capacités financières de la commune.

Mon équipe et moi-même restons disponibles et déterminées pour améliorer notre cadre de vie. Nous avons à cœur de poursuivre l'embellissement et l'entretien de notre commune dans le respect des règles environnementales.


Cette année est une année électorale importante, avec les élections Présidentielles et les élections Législatives, n'oubliez pas que le vote est un moyen d'expression dans un pays démocratique.


Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne année 2022, la santé et la réussite mais également l'amour et la bienveillance.


Aline Watt Chevallier





SOMMAIRE


	Vie Communale	
	Élections	p.4
	Recensement	p.4
	Communication	p.5/6
	Bibliothèque-Café	p.7
	Conseillère numérique	p.7
	Fibre optique	p.8
	Chiens dangereux	p.8
	Compte administratif	p.9
	Budget primitif 2021	p.9
	Infos tarifs location Salles	p.10
	Le CHAL	p.11
	Règles d'urbanisme	p.12/13
	Urbanisme	p.14
	Rendez-vous du Château	p.15
	Projet de marché	p.15
	Corbillard hippomobile	p.15
	Les commerçants	p.16/19


	Projets & Travaux	
	Cimetière	p.20
	ZAE La Forêt	p.21
	Toiture du château	p.22
	Toiture de l'église	p.23
	Travaux quelques chichés	p.24/25
	Quartier de la Barque	p.26
	Remblai	p.26

	Jeunesse & Vie scolaire	
	Le SNU	p.27
	Le CMJ	p.28/29
	Participation Téléthon	p.30
	Participation 11 novembre	p.30
	Inscription école	p.31
	Départ retraite	p.31
	Découverte du château	p.31
	Inauguration Alpage-école	p.32
	LPA, Les Touristes	p.33

	Vie Associative	
	Manifestations en images	p.34/35
	Les associations	p.36/38

	Solidarité & Entraide	
	France Service	p.39
	Octobre Rose	p.40
	Repas annuel CCAS	p.40
	Téléthon	p.40
	Colis de Noël	p.41
	Après-midi dansant	p.41
	Banque alimentaire	p.41
	Pâques 2021	p.41

	Environnement	
	Agriculteurs locaux	p.42
	ZAP	p.43
	Vergers	p.44
	Bois des Vieilles Vignes	p.44
	SRB	p.45
	Développement durable	p.46
	Zone AOC Reblochon	p.46
	SM3A	p.47
	PPA	p.48
	Subvention vélo	p.48
	Qualité de l'air	p.48
	Chauffage à bois	p.48

	Etat civil	
	Petite histoire	p.49
	Informations utiles	p.50/51
		p.52

Directeur de publication
Aline Watt Chevallier

Mise en pages
Commission
Communication

Tirage
1500 exemplaires

Imprimeur
Imprimerie Plancher

Photographies
Commission
Communication
Images Freepik, Pixabay

Dépôt légal
Janvier 2022
Commission
Communication



Élections

PRÉSIDENTIELLES

1ER TOUR
DIMANCHE 10 AVRIL

2E TOUR
DIMANCHE 24 AVRIL



LÉGISLATIVES

1ER TOUR
DIMANCHE 12 JUIN

2E TOUR
DIMANCHE 19 JUIN

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il faut demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la mairie.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 4 mars 2022.

Pour pouvoir voter les conditions sont les suivantes :

- ✓ être majeur le jour du scrutin.
- ✓ être français (les résidents d'un autre pays de l'Union européenne ne peuvent pas participer à l'élection présidentielle).
- ✓ résider ou payer ses impôts dans la commune dans laquelle vous souhaitez voter. Les français résidant à l'étranger peuvent voter, à condition d'être inscrits sur la liste électorale d'une mairie ou sur une liste consulaire.
- ✓ disposer de ses droits civils et politiques.

Recensement

DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

VOUS ALLEZ ÊTRE RECENSÉS



Répondre au recensement est utile pour préparer l'action publique de demain, en particulier dans nos régions à forte croissance démographique.

C'est un devoir civique et votre participation est essentielle.

Des agents recenseurs présentant leur carte d'agrément établie par la Mairie passeront déposer des imprimés de recensement que vous pourrez remplir manuellement ou par internet.

Ils reprendront les imprimés complétés manuellement ou s'assureront que vous avez répondu par internet.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Les données recueillies sont strictement confidentielles, elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

« La communication est indispensable mais jamais suffisante »...

Voilà pourquoi la commission Communication met tout en œuvre pour informer les habitants de Contamine-sur-Arve avec les différents supports mis à sa disposition.

L'APPLICATION PANNEAU POCKET

à télécharger sur son smartphone et/ou ordinateur pour être informé et alerté en temps réel.



L'INFORMATION EN DIRECT DE CONTAMINE-SUR-ARVE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêts de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez "**Contamine-sur-Arve**" ou "**74130**" et cliquez sur le situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



LE « TRAIT D'UNION »

LA NEWSLETTER MENSUELLE

qui relate des informations et événements du mois qui se termine et du mois à venir.

Elle paraît le dernier jour de chaque mois.

Elle est mise en ligne sur le site de la Mairie et sur PanneauPocket, elle est aussi à votre disposition dans les commerces de Contamine.



LA PAGE FACEBOOK « CONTAMINE INFO »

qui sert à relayer les informations et qui vient en complément des autres modes de communication.

L'ESSENTIEL

que vous lisez actuellement, le bulletin municipal annuel dont la parution est fin janvier, plus complet et plus détaillé, tant sur l'année écoulée que sur celle en cours.



Communication

L'ART S'INVITE À LA MAIRIE !

Vous êtes invités à venir admirer, à l'accueil de la mairie, les expositions des peintres de notre commune.

Ces expositions seront renouvelées tous les deux mois.

Merci à nos artistes locaux.



SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE

Afin de mieux signaler les principaux bâtiments publics, des panneaux de signalétiques seront posés permettant de situer : la Mairie, l'Eglise, l'Ecole, la Salle Polyvalente...

Un totem idéalement placé à l'entrée, présente le site de VILLY : le Château, le Groupe Scolaire, la Bibliothèque-café, l'Esplanade, le terrain multisport.

La pose de panneaux bi-mats spécifiques aux « activités professionnelles » est à l'étude.

Bibliothèque

HORAIRES

MARDIS
16H → 18H

VENDREDIS
16H → 18H30

SAMEDIS
10H → 12H
« RENDEZ-VOUS
DU CHÂTEAU »



TARIFS

JUSQU'À 14 ANS
GRATUIT

DE 14 ANS À 18 ANS
6 €

DE 18 ANS À 59 ANS
15 €

60 ANS ET PLUS
8 €

ETUDIANTS,
DEMANDEURS D'EMPLOI
9 €

**VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ?
FAIRE PART D'UN PROBLÈME
OU ABORDER TOUT AUTRE SUJET ?**

TOUS LES SAMEDIS MATIN DE 10 H À 12 H

Venez rencontrer, soit Madame le Maire,
soit un (e) adjoint (e) pour un premier contact.

**AFIN D'ÉVITER TOUTE ATTENTE, IL EST PRÉFÉRABLE
DE PRENDRE UN RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE AU 04 50 03 60 17**

PERMANENCE DES ÉLUS

le samedi matin
de 10h à 12h





De gauche à droite : Marielle, Florence, Chantal, Annick, Anne, Elodie, Sylviane, Sylvie, Audrey, Adeline (responsable de la Médiathèque de Bonneville) et Sandra.

LA BIBLIOTHÈQUE CAFÉ « LA CONCIERGERIE » EST OUVERTE À TOUS, PETITS ET GRANDS !

Une sympathique et dynamique équipe de bénévoles vous accueille.

Depuis son ouverture en septembre dernier le nombre de nouvelles inscriptions s'est envolé.

La Bibliothèque a la particularité d'avoir un « **coin café** » pour pouvoir prendre une boisson chaude ou froide tout en ayant la possibilité de lire un livre.

Cet été, la bibliothèque s'est modernisée afin de vous offrir un maximum de choix de lecture. Un gros travail de tri a été effectué pour pouvoir mettre en valeur nos nouveautés et particulièrement des livres pour Halloween.

De nouveaux livres de Noël sont arrivés, pour le plus grand plaisir des bouts de choux, sans oublier les adultes bien sûr.

Lors du **marché de Noël** organisé par l'APE, qui s'est déroulé le dimanche 5 décembre 2021, l'équipe de la bibliothèque a souhaité ouvrir au public pour proposer des animations telles qu'une lecture de contes ainsi qu'un temps d'ateliers créatifs.

La lecture a été faite le matin pour les plus petits : « *Père Noël est en panique* » avec un Kamishibai spécialement

créé par une des bénévoles (Kamishibai = petit théâtre de lecture). Lise et Jeanne, deux petites adhérentes de la bibliothèque sont magnifiquement intervenues avec flûte et piano pendant les contes et les chants.

Quatre ateliers créatifs ont été proposés selon l'âge des enfants qui sont repartis avec leurs créations pour leur plus grand bonheur.

Pour les plus grands, une seconde lecture interactive à l'aide du Kamishibai, « la légende du sapin » a également été proposée.

La bibliothèque est restée ouverte toute la journée, ce qui a permis aux adhérents de choisir et d'échanger des livres, et à d'autres de la découvrir, c'était pour eux, d'après leurs dires «une belle et agréable découverte».

Pour les personnes qui ne sont encore jamais venues à la bibliothèque, venez faire notre connaissance, nous serons ravies de pouvoir vous accueillir pour un moment de convivialité.

Une conseillère numérique à votre service



Magalie Macchi propose de vous aider à manipuler un smartphone, une tablette, ou un ordinateur. Elle assure des ateliers individuels ou collectifs.

Ce service est gratuit et sur rendez-vous.

TOUS LES MARDIS DE 16H À 18H À LA BIBLIOTHÈQUE-CAFÉ « LA CONCIERGERIE » - VILLY
RENSEIGNEMENTS & RV 06 33 59 59 14 - MAIL : M.MACCHI@CCFG.FR

La Fibre Optique



La crise sanitaire qui continue montre l'importance de pouvoir accéder à un réseau de qualité pour de nombreuses personnes.

De plus, le télétravail s'impose à terme comme alternative dans de nombreuses sociétés.

De la fibre optique pour tous et si possible dans pas trop longtemps... C'est le souhait de la CCFG (Communauté de Communes Faucigny Glières) dont fait partie Contamine-sur-Arve.

L'objectif de la communauté de communes est d'aller plus loin et plus rapidement dans le déploiement de la fibre optique à domicile pour les particuliers, mais également dans les zones d'activités économiques pour les artisans.

Nous n'avons pas de planning exact de déploiement pour le moment, mais sachez que l'objectif de la communauté de communes est de fournir la fibre pour tous dans ce mandat.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du dossier.

Règlementation concernant les chiens dangereux

Selon la loi du 06 janvier 1999, certaines obligations incombent aux propriétaires de chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories en fonction de leurs caractéristiques morphologiques (article L211-12 du Code rural et de la pêche maritime).

LES DÉMARCHES POUR LE PERMIS DE DÉTENTION

Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention.

Ce document est délivré par la Mairie de résidence.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes (emprisonnement, amende, interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal).



pit-bull



boerbull

chiens de la première catégorie
(Chiens d'attaque)



staffordshire bull terrier



american staffordshire terrier



rottweiler

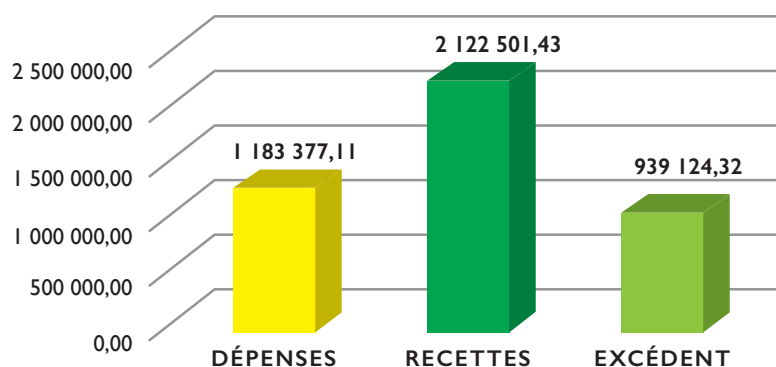


tosa-inu

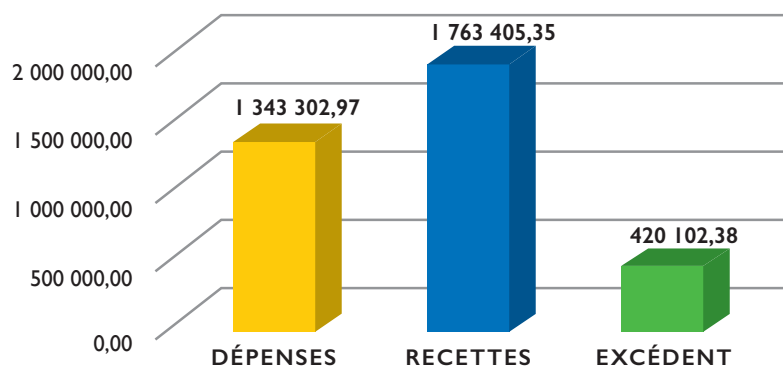
chiens de la deuxième catégorie
(Chiens de garde et de défense)

Compte administratif 2020

Fonctionnement 2020



Investissement 2020



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 REND COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES RÉALISÉES EN 2020.

Les dépenses 2020 sont inférieures aux prévisions, malgré les dépenses supplémentaires liées à la pandémie.

La hausse des recettes et la maîtrise des dépenses permettent de dégager un excédent élevé.

Dans la section fonctionnement les recettes réelles s'élèvent à 2 122 501,43 €, et les dépenses réelles à 1 183 377,11 €.

En conséquence l'excédent de fonctionnement ressort à 939 124,32 € pour 2020.

Dans la section investissement les recettes s'élèvent à 1 763 405,35 €, les dépenses à 1 343 302,97 € soit un excédent de 420 102,38 €.

L'excédent total 2020 atteint un montant de 1 359 226,70 €, il améliore l'épargne et a été reporté en 2021.

Budget Primitif 2021

Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 3 929 546,06 € et en section d'investissement à 3 556 792,09 €.

Il recense les investissements projetés pour l'année à venir. En cela, il est conforme au programme ambitieux que nous avons proposé durant notre campagne. La commune de Contamine-sur-Arve est résolument tournée vers l'avenir.

2021 a vu l'amorce et la réalisation de plusieurs travaux prioritaires tels que la réfection de la toiture du Château de Villy, l'agrandissement de l'espace cinéraire du cimetière, l'aménagement de la route de la Barque et d'autres travaux d'urgence.

2022 verra l'installation de panneaux signalétique, de terrain de jeux pour les petits et les jeunes adolescents, les illuminations de Noël, la modification du PLU...

L'étude du cœur du village, projet majeur de notre programme, sera reprise avec un démarrage de travaux dans 2 ans. Ce délai permettra d'adapter la situation financière de la commune à la réalisation de ce projet d'envergure.

D'ores et déjà ont été réalisés, le chemin reliant le centre du village au site de Villy avec sa passerelle en chêne, le fleurissement du village, l'avancement des travaux rue de la Barque.

La capacité de désendettement s'améliore chaque année. La commune revient à un niveau normal de moins de 5 ans pour se désendetter, si l'on suppose les revenus à venir identiques à 2020.

TAUX D'IMPOSITION ET TAXES FONCIÈRES

La part de la taxe foncière destinée auparavant au département sera réglementairement transférée à la commune pour compenser la perte d'une partie de la taxe d'habitation.

A noter l'incertitude sur l'évolution de cette compensation par l'Etat dans les années à venir.

Notre village bouge, évolue, de nombreux projets sont à l'étude, mais une gestion saine, équilibrée et raisonnée permet de ne pas augmenter le taux des taxes foncières.



Infos Tarifs

LOCATION DE LA SALLE « ANCIENNE MAIRIE » - REZ-DE-CHAUSSÉE

Caution
300 €

Vin d'honneur SÉPULTURE 15 €

Vin d'honneur MARIAGE 80 €

Emplacement de TAXIS 38 € annuel

Terrasse pour les COMMERCES 2,15 €/m²/an

Emplacement CAMION MAGASIN - Sans terrasse 50 €/mois

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Vous trouverez les formulaires de réservation de la salle à l'accueil de la Mairie ou sur le site officiel de la Mairie de Contamine dans la rubrique « service / location de salle et mobilier »

La SALLE POLYVALENTE se refait une beauté !

C'est une salle communale très utilisée pour les manifestations, les mariages et toutes les activités du milieu associatif (boxe, yoga, chant...)

En 2021, elle a été entièrement repeinte en blanc et gris pour laisser libre-cours aux divers projets de décoration.

La pièce annexe, utilisée pour le rangement des tables et des chaises, a aussi fait l'objet d'une attention particulière, elle a été entièrement repeinte et des panneaux bois sont venus renforcer la protection sur la partie basse des murs.

La recherche des multiples fuites d'eau de la toiture a donné lieu à des réparations, mais celles-ci restent insuffisantes.

Les infiltrations d'eau continuent à détériorer la salle, obligeant donc à une étude de réhabilitation totale de la toiture. Celle-ci débutera dès le début de cette année.

C'est pourquoi, la salle ne sera pas louée aux particuliers durant le 1er semestre 2022.

232 route du Château Villy



LOCATION

Caution
800 €

La location s'entend du vendredi 18h au dimanche 18h.

Habitants de Contamine 500 €

Associations de Contamine
Manifestation lucrative 200 €

Associations de Contamine
Manifestation non lucrative 0 €

Particuliers Hors Contamine 800 €

Associations Hors Contamine 500 €

LOCATION DES TABLES ET BANCS

Caution
100 €

Inférieur à 5 tables **gratuit**
si non livrées

Supérieur à 5 tables **35 €**
par tranche de 5 tables dès la 1^{ère} table

Livraison sur place
(sans installation)
20 € par tranche de 5 tables

SALLE POLYVALENTE POUR CONFÉRENCE

Minimum 2 h.

Tables, Chaises, Ménage 100 €/heure

Caution
800 €



10 ans !



LE CHAL : FUSION DE L'HÔPITAL DE BONNEVILLE ET DE L'HÔPITAL D'ANNEMASSE !

LE CHAL, D'HIER

- 1841
CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DE BONNEVILLE
- 1904
CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL D'ANNEMASSE (AMBILLY)
- 1958
EXTENSION FORTE DES HÔPITAUX
- 1994
FUSION DES DEUX HÔPITAUX
- 1998
DÉCISION DE RECONSTRUCTION D'UN HÔPITAL NEUF
- 2002
CHOIX DU SITE DE CONTAMINE-SUR-ARVE
- 2008
SIGNATURE DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE
- 2011
OUVERTURE DU CHAL À CONTAMINE-SUR-ARVE
- 2012
PREMIER PATIENT DU CHAL LE 1ER FÉVRIER 2012
- 2013
INAUGURATION OFFICIELLE DU CHAL
- 2019/2021
AGRANDISSEMENT DU CHAL :
CRÉATION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT « LE MOLE »
+ EXTENSION DU PARKING

ET D'AUJOURD'HUI

- 700 LITS ET PLACES
- 158 MILLIONS D'€ DE BUDGET
- 1300 PERSONNES SOIGNÉES PAR JOUR
- PLUS DE 2000 NAISSANCES PAR AN
- 2050 PROFESSIONNELS
DONT 254 MÉDECINS ET PRÈS DE 60 AUTRES MÉTIERS.
- 4 PLATEAUX DE CONSULTATION,
DONT 1 DÉLOCALISÉ À AMBILLY
- 1 SMUR 24H/24 (SERVICE MOBILE URGENGE RÉANIMATION)
- 1 UNITÉ DE MÉDECINE PÉNITENTIAIRE
À LA MAISON D'ARRÊT DE BONNEVILLE
- 1 SERVICE D'HOSPITALISATION À DOMICILE
- 3 RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES
- 1 LIEU DE FORMATION UNIQUE SUR LE TERRITOIRE
AVEC PLUS DE 300 ÉTUDIANTS
(AIDES-SOIGNANTS, INFIRMIERS...) FORMÉS CHAQUE ANNÉE.
- 1 ÉTABLISSEMENT SUPPORT DU GROUPE HOSPITALIER
DE TERRITOIRE LÉMAN MONT-BLANC,
REGROUPANT 7 ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
DU TERRITOIRE HAUTE-SAVOIE NORD.
- 1 ENGAGEMENT QUALITÉ,
1 ENGAGEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES...



Règles d'urbanisme



CONSULTEZ
LE SERVICE URBANISME
AVANT LA RÉALISATION
DE VOTRE PROJET



MURS DE SOUTÈNEMENT ET MURS BAHUTS

Les règles d'urbanisme sont là pour assurer une harmonisation de notre cadre de vie et de l'évolution de notre commune. Elles sont aussi un gage de sécurité pour vous-même ou votre voisin afin que les travaux effectués ne soient pas nuisibles.

Les règles et documents d'urbanisme peuvent paraître complexes et il n'est pas évident de savoir quelles sont les règles à appliquer et dans quels cas.

Comme lors des précédentes parutions de votre bulletin « l'Essentiel », la commission urbanisme vous communique des informations synthétiques et simplifiées afin que vous connaissiez les règles de base qui s'appliquent dans notre commune.

Dans ce numéro de l'Essentiel, nous vous présentons les règles en vigueur qui concernent les « murs de soutènement » et les « murs bahuts ».

DÉCLARATION PRÉALABLE - DP - LE MUR BAHUT

Le mot « mur bahut » désigne un élément de clôture.

On parle donc d'un « mur bahut » pour tout muret surmonté d'une clôture (grille, barreaudage, travées de clôture...).

Un mur bahut est obligatoirement placé sur votre terrain, il ne doit en aucun cas empiéter sur la propriété de votre voisin.

Si vous ne respectez pas cette obligation, votre voisin pourra demander la démolition du mur bahut.

Enfin, le but d'un mur bahut de clôture n'est pas de niveler le terrain mais de clore le terrain.

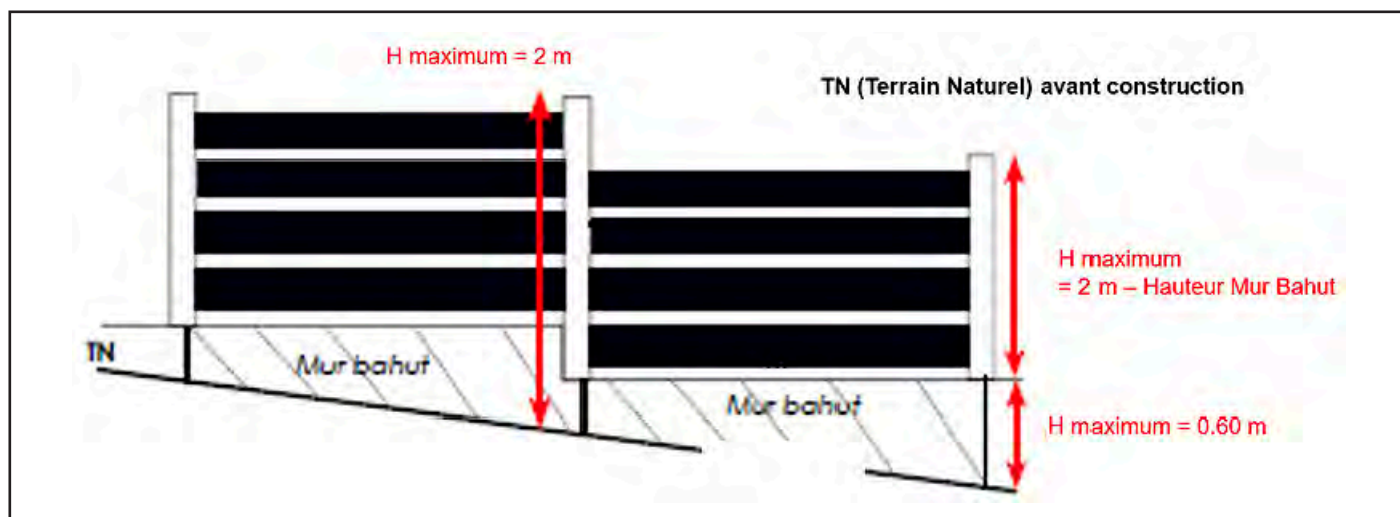
Dans les zones urbanisables (Zones de type U), la hauteur d'un mur bahut est réglementée dans le PLU de la commune de Contamine-sur-Arve :

- Hauteur maximum du mur bahut : **0,60 m**
- L'ensemble de la clôture (mur bahut + clôture) **ne devant pas dépasser 2,00 m**

Cas particulier des zones protégées

Si vous résidez dans la zone protégée, dans un rayon de 500 m autour de l'église de Sainte Foy, classée monument historique, la mairie fait appel à un ABF (Architecte des Bâtiments de France) pour valider votre **déclaration préalable de travaux**, dans ce cas, le délai d'instruction de votre demande de travaux est **rallongé d'un mois**.

En cas de désaccord entre la Mairie et l'ABF, la Mairie peut saisir le Préfet de la région dont l'avis prévaut sur celui de l'ABF.



DÉCLARATION PRÉALABLE - DP - LE MUR DE SOUTÈNEMENT

Un mur de soutènement est un mur vertical qui retient la terre et s'oppose à la poussée de celle-ci.

Comme défini ci-dessus, un mur de soutènement est autorisé pour retenir la poussée d'un terrain sur un autre terrain de niveau différent quand la différence de niveaux est **préalable** à la construction.

En aucun cas, une différence de niveau engendrée par la construction elle-même, l'**aplanissement de terrain par apport de terre ou remblai** ne peut être considéré comme entrant dans le cadre d'une autorisation de mur de soutènement.

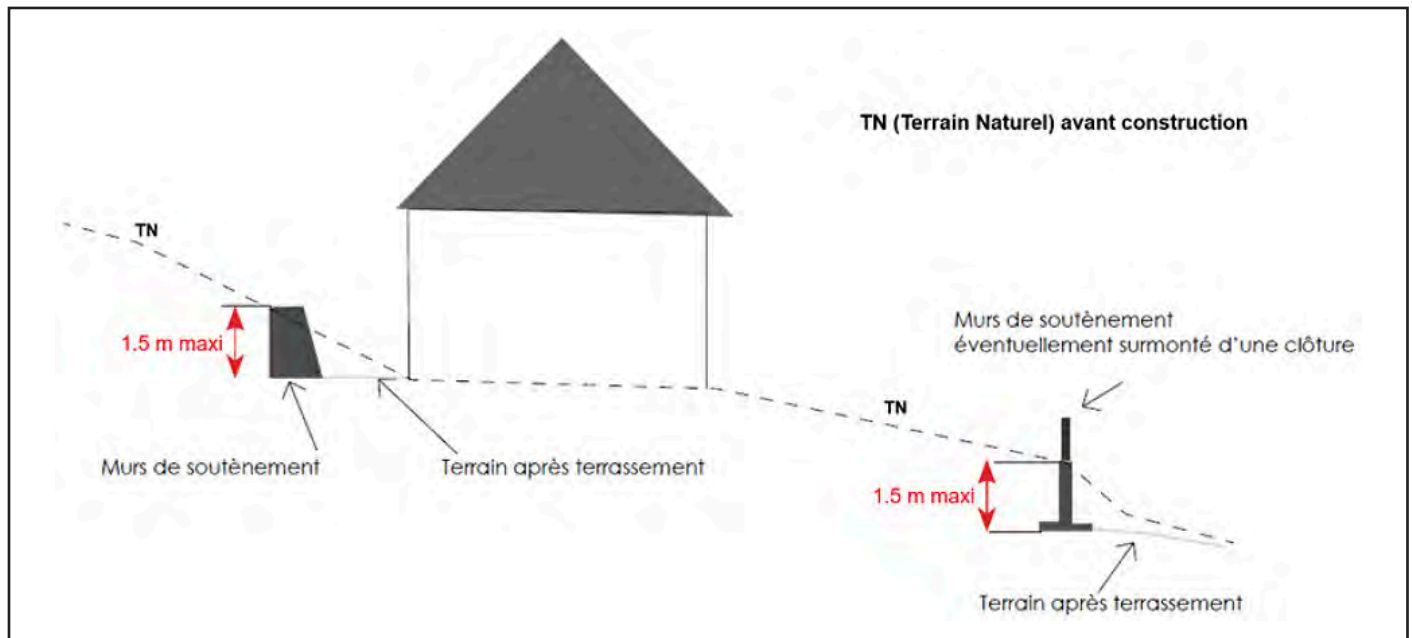
Les murs de soutènement non déclarés préalablement dans un permis de construire sont soumis à une Déclaration Préalable. La différence de niveau entre les terrains, si elle est préalable à la construction de la clôture, oblige à édifier un « mur de soutènement » qui a pour objet de maintenir les terres du terrain qui est plus élevé. Même si le mur a été construit en limite de propriété, il constitue, en raison de sa fonction, un mur de soutènement et non un mur de clôture.

Ainsi les dispositions relatives aux clôtures ne lui sont pas applicables (CE, 10-02-1997, Renollet).

- Hauteur maximum du mur de soutènement : **1,50 m sur le PLU actuellement en vigueur.**

Si le mur de soutènement constitue aussi le support de la clôture, celle-ci doit suivre les règles suivantes :

- Hauteur maximum de la clôture sur le mur de soutènement : **1 mètre**
- Type de clôture autorisée : **Grille ou grillage uniquement.**



CAUE : service public et intérêt général.
Le caue aide tous les maîtres d'ouvrage et encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.

La municipalité a renouvelé avec le **CAUE** la convention couvrant des prestations de conseil et a signé une convention supplémentaire de 6 mois, qui permettra les études paysagères, environnementales et urbanistiques de notre commune.

Un Architecte Conseil assurera donc des présences en mairie gratuitement pour proposer ses services. Nous vous conseillons de venir le consulter (sur RDV) avec votre projet de construction. Les informations échangées faciliteront l'instruction de votre dossier dans le respect du Plan Local d'Urbanisme. Il est à noter que les avis fournis sont consultatifs.



Urbanisme

DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME DEPUIS CHEZ VOUS !

Il sera possible de déposer par le biais de la plateforme SVE (Saisine par Voie Electronique) les demandes d'urbanisme. Cette plateforme sera accessible depuis le site Internet de la Mairie :

<https://sve.sirap.fr/#/074087>

Adresse de la fiche explicative de ce nouveau service dématérialisé, à destination des usagers :

https://srvrbi.rgd.fr/docpart/nextads/Doc_utilisateur_SVE.pdf

Nous continuons à recevoir comme précédemment les dossiers papier.

MODIFICATION DU PLU EN 2022



Durant l'année 2021, la commission urbanisme s'est attelée à proposer des modifications à notre PLU.

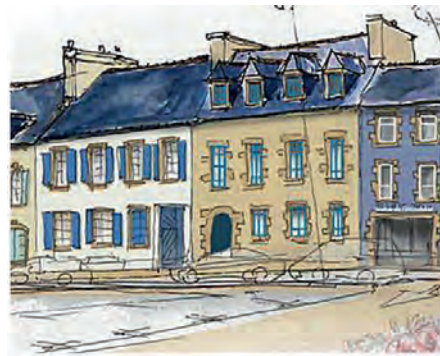
Les modifications portent principalement sur les sujets suivants :

- ✓ La gestion des places de parkings et des manœuvres dans l'assiette du terrain
- ✓ La définition des murs de soutènement
- ✓ La clarification des règles sur les clôtures et leur révision dans le cas de maisons mitoyennes
- ✓ La gestion des annexes accolées ou non accolées à l'habitation et leur calcul dans le coefficient d'espace constructible
- ✓ L'intégration ou non des piscines dans le calcul du nombre d'annexes
- ✓ La construction d'annexes sur des parcelles mixtes – Urbanisable et Agricole
- ✓ L'assiette de calcul des coefficients d'espaces verts et d'espaces perméables
- ✓ La sécurisation urbanistique du site de Villy

L'objectif de cette modification est de clarifier certaines règles et d'en aménager certaines autres pour les adapter au mieux à la réalité actuelle de notre commune. Elle vise à améliorer notre PLU afin de vous assurer le meilleur cadre de vie possible.

Lancée mi 2021, cette modification qui sera soumise à enquête publique, devrait pouvoir être adoptée au tout début de l'été 2022. Il est à noter que cette modification ne change en aucun cas le zonage actuellement en vigueur dans notre PLU.

INITIATIVE : COULEURS DE NOTRE VILLAGE



Une initiative a été lancée en 2021 afin de proposer aux propriétaires d'anciennes bâtisses, de refaire leurs façades en utilisant des enduits à la chaux et des coloris Sardes, rappelant l'histoire de la Haute-Savoie lorsqu'elle faisait partie du Piémont-Sardaigne.

L'objectif de cette initiative est de raviver notre centre bourg en lui donnant une identité colorée et mettre en valeur les constructions et bâtiments faisant partie du patrimoine de notre village.

Un coloriste en urbanisme est associé à cette initiative ainsi que le ABF (Architecte des Bâtiments de France) et le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

Cette initiative repose sur les éléments suivants :

- ✓ La définition du périmètre de cette initiative
- ✓ La définition d'une palette de couleurs et types de matériaux à utiliser pour le ravalement des façades, ainsi qu'une palette de couleurs pour la rénovation des boiseries.
- ✓ Un programme de « motivation » financière proposé par la municipalité pour inciter les propriétaires à adhérer à cette initiative.

Dans un premier temps, l'initiative ciblera le centre bourg et plus particulièrement l'îlot comprenant les restaurants.

L'ensemble du dossier devrait être finalisé pour une première mise en action sur l'année 2022.

QUELQUES CHIFFRES 2021

	Déclaration Préalable	Permis de Construire	Certificats d'Urbanisme
Nombre de dossiers instruits	67	20	74
Nombre de dossiers acceptés	52	17	-

Site de Villy, rendez-vous du château

Les « Rendez-vous du Château » continuent cette année !

Ils sont organisés en partenariat par la Mairie et « Les gens d'Ici » et reprendront le 16 avril 2022, le 3^{ème} samedi du mois jusqu'au 17 septembre 2022.

C'est toujours un moment de convivialité autour du bar tenu par une association du village, une découverte gustative avec les repas proposés à consommer sur place, ou à emporter.



C'est aussi l'occasion de se faire surprendre par les différents stands, sur les thèmes du bien-être, de l'habitat...

Projet de marché

Contamine se dote d'un marché hebdomadaire.

A découvrir ! Un marché sera organisé sur le parking proche des commerces le vendredi soir dès le mois de juin.

En complément de vos excellents commerces de boucherie, poissonnerie et chocolatier-pâtisseries, ces commerçants non sédentaires viendront proposer leurs délicieux produits, fromagers, maraichers...



Restauration du corbillard hippomobile

La commune de Contamine-sur-Arve a « dépolvé » le vieux corbillard qui sommeillait depuis plus de 65 ans dans un local communal.

Pour lui redonner vie, une sérieuse rénovation a été nécessaire. Des entreprises locales et compétentes en la matière ont été sollicitées, notamment celle de Monsieur Frédéric ANDRES, maître ferronnier à Morillon.

Une autre difficulté, et pas des moindres, était de trouver un cocher expérimenté et une monture adaptée, ayant reçu un dressage spécial.

Cette rénovation a été possible grâce à la participation active et financière de l'association des Amis de la Grande Maison, mais aussi de plusieurs entreprises de pompes funèbres, de dons de particuliers sous forme de cagnotte et de la commune de Contamine-sur-Arve.

La présentation de ce joyau du patrimoine local a eu lieu samedi 18 septembre durant les Journées Européennes du Patrimoine.

Il rejoint ainsi la dizaine de corbillards hippomobiles encore en service en France.



Commerçants, Artisans, Paramédicaux, Bien-être

POISSONNERIE LES DAUPHINS 74

123 route d'Annemasse, à côté de la boucherie

☎ 06 75 17 10 75 ou 04 50 97 79 12

www.lesdauphins74.fr



Vente de poissons et coquillages sur place, le vendredi toute la journée (8h30-12h30 & 15h30-19h) et samedi matin (8h30-12h30)

Livraison à domicile du mardi au jeudi.

Vallée de l'Arve, Vallée Verte, Pays Rochois, Reignier, etc.

Arrivages de poisson quotidiens

CŒUR GOURMAND DES ALPES

125 route d'Annemasse

☎ 04 50 03 96 81

lecoeurgourmanddesalpes@gmail.com



Votre pâtissier, chocolatier et traiteur sur mesure.

La qualité : notre marque de fabrique.

DENIS RAIBON

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

123 route d'Annemasse, Résidence du Centre

☎ 04 50 03 67 90 - @ raibon.denis@orange.fr



TOQUE-TOQUE

Luc Laval, chef à domicile

@ contact@toque-toque.net - ☎ 06 73 42 64 26



Je vous propose mes services sur mesure, de cuisine à domicile ou à l'endroit de votre choix.

Pour un anniversaire, un mariage, un baptême, un repas entre amis ou famille, verre de l'amitié après sépulture ou encore enterrement de vie de jeunes filles ou garçons...

POISSONNERIE GOY MLCJ

539 route de Pouilly

☎ 06 09 46 60 93



Installés dans la commune depuis 1956, vous nous retrouvez sur les marchés de Bonneville - Meythet - La Roche-sur-Foron - Reignier et en drive à notre dépôt de Pouilly.

Arrivages journaliers en direct des ports français, avec une sélection de qualité telle que la pêche à la ligne - petits bateaux, etc.



INSTITUT DE BEAUTÉ ZEN ET JOLIE

337 route des Granges

Zen et Jolie ☎ 06 58 38 63 43

Depuis 8 ans, je vous accueille dans un cadre calme et spacieux.

Massages relaxants, nettoyages de peau, beauté des mains/pieds, maquillage, épilations à la cire et au fil.

Forfait mariage, forfaits épilations, vente produits de beauté et de maquillage.

MAKI ROY, OSTÉOPATHE



Cabinet Paramédical
320 route d'Annemasse



Je suis ostéopathe prenant en charge les femmes enceintes, les nourrissons, les enfants, les adultes et les seniors.

Du lundi au samedi matin sur rdv

(en collaboration avec une kinésithérapeute pédiatrique, une orthophoniste et des infirmières).

BORINI FLEURS

307 route d'Annemasse

☎ 04 50 03 60 64

Vente de fleurs, confectios, fleurs coupées (deuils - mariages)

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE ET D'OSTHÉOPATHIE



127 route d'Annemasse



Aleksandra PLUCIENNIK, Amelie VETTER, Anne-Laure DUFOURD, Jessie CHAUVIN-BLIN, Pauline GAUDIN

☎ 04 56 35 32 26 - @ :kinesdecontamine@hotmail.com

**Au cabinet et à domicile
Bébés, enfants et adultes
Pilates, stretching, yoga doux...**

CAP360

337 route de Granges

Toutes les informations sur le site
@ www.cap360.org - ☎ 06 76 39 76 87
www.facebook.com/cap360.org



**Atelier de contrôle et de réparation
pour les voiles de parapente.**

Les pilotes peuvent ici faire contrôler leur matériel pour vérifier la conformité de la voile mais aussi pour conserver les performances de leurs ailes.

XSKY

@ www.xskyltd.com - info@xskyltd.com



Fabrication & Entretien
de parachute

Fabricant de parachutes destinés à la chute libre.

La branche française, située à Contamine-sur-Arve, se charge du suivi réglementaire, du marketing, de la communication et du SAV de la zone Europe.

Le gérant, Edouard Luciano, pourra vous emmener faire un baptême de chute libre, étant lui-même parachutiste professionnel.

MICHELLE BÉRARD

75 route de Perraz

<https://www.facebook.com/Michellecoachsportif>
@ mich74berard@gmail.com - ☎ 06 25 61 44 92

**Coach sportif diplômée d'état et
également certifiée conseillère en nutrition.**

Je propose des séances individuelles (ou en petit groupe) de remise en forme, perte de poids, renforcement musculaire, à domicile, en extérieur ou chez moi.

**La prestation comprend également
un suivi diététique.**

SYLVIE VERHECKEN

☎ 07 49 27 25 69 - @ www.sylvie-sophrologie.fr

**Praticienne en sophrologie
et en hypnose Ericksonienne.**

J'accompagne les enfants à partir de 10 ans, les adolescents et les adultes depuis de nombreuses années.

Spécialisée dans le stress, l'anxiété, les troubles du sommeil et le burnout.

ISABELLE LAVAL

☎ 06 02 31 87 25

Instagram : [OBIENFAITSDESPIERRES](https://www.instagram.com/OBIENFAITSDESPIERRES)
@ obienfaitsdespierres@gmail.com



**Créatrice de bijoux en pierres
semi précieuses de plus de 80 sortes.**

Je confectionne des sautoirs et colliers noués main, des boucles d'oreilles ainsi que des bracelets. Vous pouvez me retrouver sur RDV à mon domicile, 1 fois par trimestre à la journée portes ouvertes à mon domicile, je me déplace chez vous pour une réunion entre amis.

ÉTABLISSEMENTS BISSON

222 impasse des Chenesses

☎ 04 50 03 60 20 - @ etsbisson@outlook.fr
www.gaec-ets-bisson.fr

Horticulteur

Vente aux professionnels et particuliers



Vente de plantes vertes et fleuries toutes saisons. Remplissage de bacs pour les hôtels et restaurants. Compositions florales pour tous types d'événements plantes ornementales d'intérieur ou terrasses, balcons, toitures végétales et bassins naturels.

La Boutique



Dans un espace spécialement dédié :
Du lundi au vendredi (9h - 19h) et samedi (9h - 12h)
Savon, miel, bière, vins, gâteaux secs, jus de fruits, tisanes et bien d'autres produits.

JEAN-FRANÇOIS MAILLOT

☎ 06 03 40 75 06 - @ contact@hed-services.com
<http://www.hed-services.com>



**Désinsectisation, Dératisation,
Démoussage et Hydrofuge, Traitement de charpente**

Commerçants, Artisans, Paramédicaux, Bien-être

PIMPRENELLE

Artisan Fleuriste

2676 route d'Annemasse

☎ 06 31 34 20 68

@ fleuriste.pimprenelle@gmail.com

Horaires d'ouverture

Mardi (14h - 19h)

du Mercredi au Samedi (9h - 12h & 14h - 19h)

Dimanche (9h - 12h)



Décoration et le fleurissement de vos événements.

Toute l'année, grand choix de fleurs fraîches et sèches ainsi que des plantes d'intérieur et d'extérieur.

SANDRA MEUNIER

2676 route d'Annemasse

☎ 06 82 41 74 69

Site : www.latetealerverre.com

Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi (9h - 12h & 14h - 19h)



Verrier au chalumeau

Atelier- Boutique «La tête à l'enVerre»

Travail du verre au chalumeau en direct, réalisations de bijoux en pièces uniques, Art de la table (petites cuillères et couverts pour le service), boules soufflées bouche, et divers objets de décorations.

AU P'TIT CONTAMINE

33 route d'Annemasse

Horaires d'ouverture

du Lundi au Vendredi (6h - 12h30 & 15 h - 19 h)

Samedi et Dimanche (7 h - 12 h)

**Bureau de tabac, Epicerie,
Dépôt de pain, Point relais**



JEAN-YVES GAUTHERAT

Artisan Horloger

1074 route de Lossière

☎ 06 86 38 52 48

Mail : horlogeriedufaucigny@gmail.com

Horaires d'ouverture

Atelier ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous.



*À votre service pour l'entretien,
la réparation et la restauration
de vos montres, pendules et horloges*

VIE PRÉCIEUSE

Aromathérapie

Site web : www.vieprecieuse.fr

Contact mail : contact.vieprecieuse@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Vie.precieuse74>



*Huiles essentielles à visée thérapeutique
pour vos différentes problématiques
et pour soulager les maux du quotidien.*

Conseils et suivi personnalisé.

LE GARAGE LA TUILIÈRE

1284 route d'Annemasse

Denis Mossuz & Jessica Olivier

☎ 09 81 96 26 11



Garage de la Tuilière

Réparation et entretien toutes marques

*Denis Mossuz garagiste depuis plus de 10 ans
a repris le garage FABAUTOSERVICES.*

Entretien de votre véhicule récent ou ancien, hybride, électrique, moteur diesel ou essence.

Notre métier est notre fierté.

Confiez votre voiture à un professionnel.

CARACT'HAIR COIFFURE

121 route d'Annemasse

☎ 04 50 03 91 90

Ouvert du lundi au samedi



Salon de coiffure mixte

Vente d'accessoires de mode : bijoux, sacs etc

FAMEL AUTOMOBILES PATRY AUTOMOBILES

95 chemin des Posés

☎ 04 50 03 63 87

Ouverte du lundi au vendredi



Toutes marques, toutes assurances,
véhicule de prêt, restauration, sellerie.

CHENEVAL-PALLUD THIERRY

489 route des Nants

☎ 06 51 50 84 37 - thierry.chevenal@free.fr

Heures d'ouverture

Vente directe aux particuliers

Du lundi au vendredi (13h30 - 19 h)

Samedi (8h - 12h & 13h30 - 19 h)



MARAÎCHER BIO

PHARMACIE DU FAUCIGNY

210 route d'Annemasse

☎ 04 50 97 36 36

Le pharmacien et son équipe
vous apportent leur expertise sur les médicaments
avec ou sans ordonnance.

Conseils personnalisés dans de nombreux domaines.

Découvrez aussi les produits de bien-être
pour toute la famille dans l'espace parapharmacie.

LE FOURNIL DE MARIE-LOUISE

320 route d'Annemasse

☎ 04 50 07 60 65

Boulangerie ouverte du lundi au samedi



GAEC COP ARVE

174 route de pouilly

☎ 06 17 39 56 64

Distributeur automatique
ouvert 7j/7 de 8h à 20h

Vente directe d'oeufs et de pommes de terre
du producteur aux particuliers et professionnels.

GASPARD EST DANS LE PÉTRIN

337 route des Granges

Vente du lundi au vendredi de 15h à 19h



Pains au levain, Brioches,
tous 100 % Bio et éco-responsables.
Travail artisanal avec produits de qualité.



L'AX RESTAURANT

70 route d'Annemasse

☎ 04 85 47 96 61

Après une rénovation complète
dans un style *actuel et classique*,
venez vous attabler dans une *ambiance conviviale*
pour prendre un verre ou pour manger
un menu ou à la carte, les produits frais de qualité.

Allan et Xavier seront heureux de vous recevoir
pour partager des moments gourmands.



DAMIEN THIBAUT LE FIN GOURMET

Hôtel et Restaurant

94 route d'Annemasse

☎ 04 50 97 42 90 - le-fin-gourmet.fr

Restaurant gastronomique
avec cuisine respectueuse des saisons,
élaborée à partir de produits frais et locaux

Damien Thibault propriétaire et chef du Restaurant le
Fin Gourmet, a été formé dans des restaurants étoilés.

Horaires d'ouverture

Mardi et dimanche midi et du mercredi au samedi (midi et soir)

& TASTY AND FINE

Traiteur

www.tastyandfine.com



Cimetière

Suite au constat de l'augmentation de la démographie et l'évolution des pratiques funéraires, la commune a finalisé l'aménagement du nouvel espace cinéraire du cimetière en 2021.

Les plantations ont pu être réalisées courant novembre, l'implantation du 2^{ème} columbarium est également terminée.

L'équipe municipale entend poursuivre l'aménagement dès 2022, en se concentrant sur la reprise de l'allée centrale, des points d'eau et la création d'un nouvel ossuaire.



LES MARCHÉS HT ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS À

Maîtrise d'œuvre et faisabilité ATELIER PAYSAGER.....	3 200,00 €
Maîtrise d'œuvre travaux tranche I ATELIER PAYSAGER.....	4 500,00 €
Mission sécurité, protection, santé ALPES CONTRÔLE.....	1 255,00 €

Columbarium MARBRIERIE du MÔLE.....	13 459,00 €
Aménagement de l'espace cinéraire SAEV.....	53 198,00 €

SOIT UN TOTAL..... HT 75 612,00 €

TARIF POUR SÉPULTURE

Concession 15 ans → **160 €**

Concession 30 ans → **320 €**

Columbarium 15 ans → **320 €**

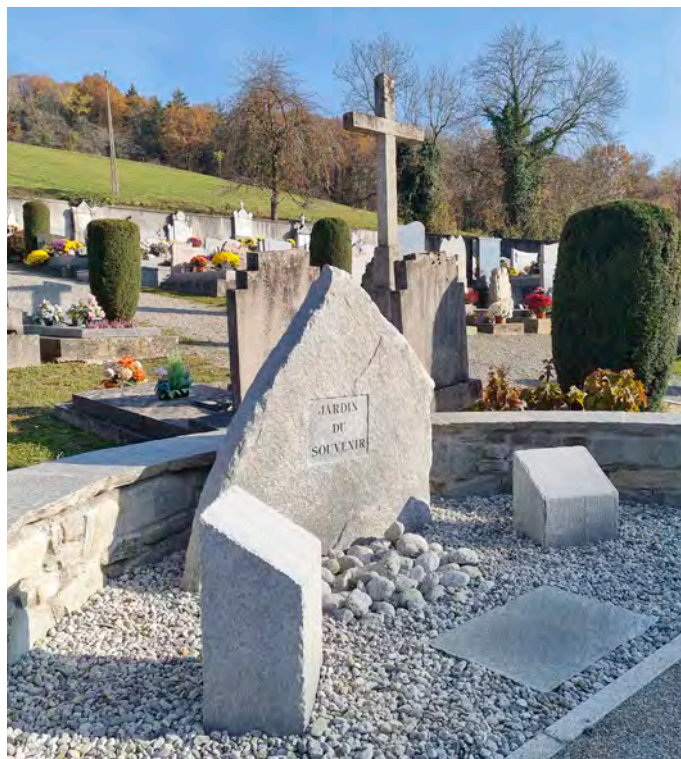
Columbarium 30 ans → **640 €**

Cavurne 15 ans → **400 €**

Cavurne 30 ans → **800 €**

Emplacement au caveau communal
→ **7 jours gratuits puis 2 €/jour**

**Avec la participation financière
du Département et de la Région.**





Toiture du château

DÉROULEMENT RÉFECTION TOITURE DU CHÂTEAU

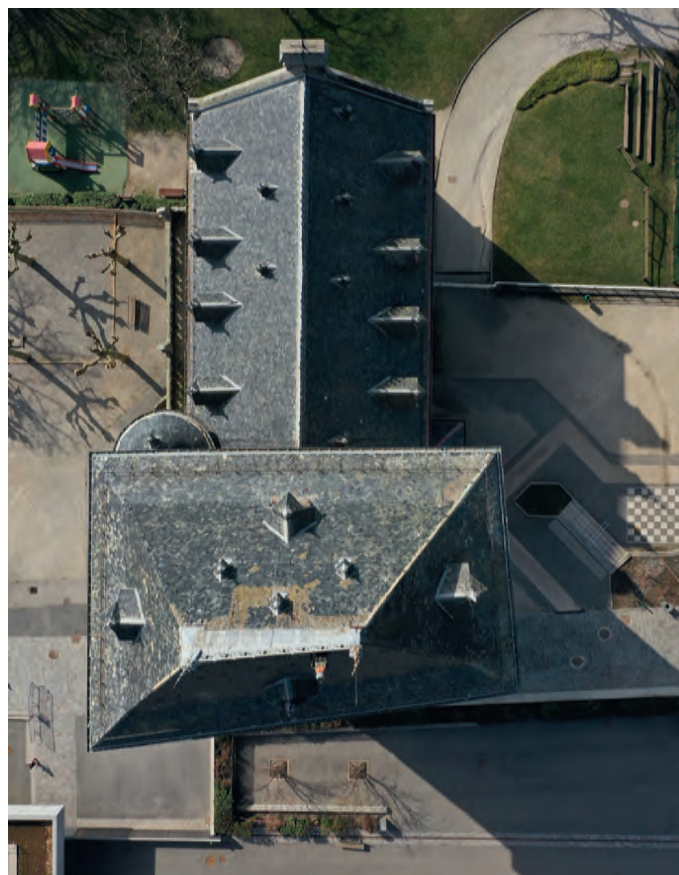
Les travaux ont commencé en juillet par la phase de nettoyage et de désamiantage.

Dans le courant de l'été 2021, l'échafaudage a été installé sur la tour (haute de 33 mètres) pour la première phase.

Courant novembre, la grue a été livrée et montée pour permettre à l'entreprise de charpente de démarrer son intervention :

- Dépose des ardoises et de la couverture
- Remplacement des éléments de charpente qui le nécessitent
- Pose de la couverture et des ardoises neuves (superficie de la toiture : 380 m²)
- Reprise de la ferblanterie.

Dès cette 1^{ère} tranche achevée, les travaux se poursuivront par la seconde phase, identique, sur le corps principal du château haut de 20 mètres (superficie de la toiture : 350 m²), à compter du printemps 2022 pour une fin prévisionnelle du chantier à l'été 2022.



FINANCEMENT SUR FONDS PROPRES DE LA COMMUNE

728 631,00 – 402 590,00 → 326 041,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

Les marchés de la restauration de la toiture du Château et de la salle du 3^e étage ont été attribués à :

Maitrise d'œuvre

Atelier d'architecture PIERRE BAJULAZ 40 365,00 €

Bureau étude structure PLANTIER 4 485,00 €

Contrôle technique ALP CONTRTOLE ... 4 200,00 €

Mission sécurité, protection, santé

SPS CONTROLE 2 150,00 €

Lot n°1 : Nettoyage désinfection

SAS AVIPUR 15 950,00 €

Lot n°2 : Désamiantage

DESAMANTAGE DAUPHINOIS 17 720,00 €

Lot n°3 : Echafaudage

EVEREST ECHAFAUDAGES 50 941,00 €

Lot n°4 : Charpente, couverture, ferblanterie

LES METIERS DU BOIS 592 820,00 €

Soit un total HT 728 631,00 €

LES SUBVENTIONS OBTENUES

Départementales

CDAS 2020 50 000,00 €

CDAS 2021 100 000,00 €

Régionale

BONUS RELANCE 100 000,00 €

Etat

France RELANCE 152 590,00 €

Soit un total de 402 590,00 €

Remerciements à nos partenaires financiers

**L'Etat (France RELANCE),
le département et la région.**



RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE

Des réparations d'urgence ont été entreprises courant juillet 2021, suite à la chute de tuiles de la toiture de l'église (la commune remercie l'entreprise Gresset pour sa réactivité).

Une inspection rapide de l'ensemble de la toiture a mis en évidence la nécessité d'une intervention plus globale.

L'église étant classée monument historique depuis 1909 l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) sera étroitement associé au projet. La commune a décidé de se faire accompagner par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour la réalisation d'un diagnostic complet de l'édifice puis d'une programmation de travaux.

La collectivité, en tant que propriétaire du monument classé sollicitera le concours financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) tant sur les études que sur les travaux.

Classer un monument, c'est la plus forte protection que l'on peut donner à un élément patrimonial.



MONUMENT
HISTORIQUE



Divers travaux en quelques clichés

Projets & Travaux



Embellissement et sécurisation du parking centre bourg



Embellissement de la placette des commerces



Mise en place de chicanes de ralentissement

Démolition pour futurs aménagements





Passerelle du chemin des Vieilles Vignes



Installation table et banc jardin de la Mairie



Elagage des grands arbres à proximité de la salle polyvalente



Enrobé des trottoirs de la Perrine



Travaux de drainage



Réfection de la route de la Colonie



Réparation du mur de soutènement accès réservoir de Trolaz



Quartier de la Barque

HISTORIQUE

Sur la rive droite de l'Arve se trouvaient les vignes et sur la rive gauche des champs et des prairies. Les habitants de Contamine et de Scientrier qui possédaient des terrains sur les deux rives traversaient l'Arve au lieu-dit La Barque (Le Pelloux, sur les cartes IGN) au moyen d'une barque avec perche.

Cette barque, propriété des moines de Contamine, était louée à la famille Pelloux.

Sur ce site, se trouvait l'abattoir qui fut en fonction jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. L'eau de l'Arve, dans laquelle les carcasses étaient jetées, était utilisée pour le nettoyage.

Le bâtiment de l'abattoir deviendra le point de rencontre des chasseurs.

Association Les Amis de la Grande Maison

ACHAT ANCIEN ABATTOIR



DÉMARRAGE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA BARQUE

La procédure de consultation est maintenant terminée et les entreprises retenues sont connues.

Il s'agit de :

Lot N° 1 Terrassement
ENTREPRISE DECREMPS BTP

Lot N°2 : bordures enrobés et pavés
EIFFAGE ROUTE

Lot N°3 Espaces verts et mobilier
TARVEL

A l'issue d'une période de préparation, les travaux débiteront au 1^{er} trimestre 2022 pour une période de 6 à 8 mois.

Avant le démarrage des travaux, une réunion publique de présentation du chantier sera organisée **le jeudi 10 février à 19h** avec les riverains du secteur en présence des entreprises.

Et autour, que se passe-t-il ?

La commune s'est portée acquéreur de l'ancien abattoir et des parcelles avoisinantes dans l'objectif d'améliorer le site, à la croisée d'espaces naturels et urbanisés, point d'accès aux bords d'Arve propice à de belles balades.

Le parking sera amélioré, tout en conservant son caractère rustique et écologique.

Rendez-vous prochainement dans un cadre respectueux de son environnement.

Le remblai se termine !

L'entreprise GROPPI finalise les travaux d'amélioration pour lesquels elle s'était engagée :

- ✓ Drainage du terrain pour éviter les inondations route de la Grangeat.
- ✓ Création d'un fossé pour les eaux pluviales afin de protéger le chemin piétonnier en cas d'intempéries.
- ✓ Remise en état du site agricole paysagé.

Le site de Villy va retrouver son bel aspect et les parcelles leur destination d'origine : le pâturage de nos belles vaches.



Le Service National Universel ou SNU

DES JEUNES VOLONTAIRES POUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) À CONTAMINE-SUR-ARVE

QU'EST-CE QUE LE SNU ?

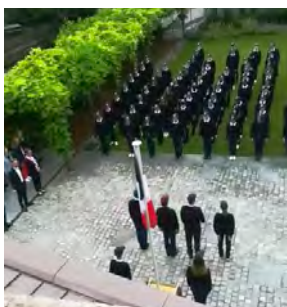
Le SNU vise les jeunes femmes et hommes de 16 à 25 ans, de France métropolitaine et ultra-marine, sortant de seconde générale ou professionnelle ou de missions locales.

Ils sont tous volontaires et souhaitent s'investir pour la communauté.



QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

- ✓ Connaissance des droits et des devoirs envers les citoyens.
- ✓ Faire vivre les valeurs républicaines comme la laïcité et l'égalité entre les sexes.
- ✓ Respect des personnes et des institutions.



En somme, devenir un citoyen responsable et engagé.



CONCRÈTEMENT : 2 PHASES

- ✓ **Le séjour de cohésion** s'est déroulé au LPA de Contamine durant 12 jours et n'a concerné que des jeunes de la région Auvergne Rhône-Alpes afin d'éviter un « brassage » pour raison de crise sanitaire. Ils étaient 83 venant de l'Allier, du Puy de Dôme et du Rhône.
- ✓ Pour la deuxième étape, les jeunes devront réaliser une **mission d'intérêt général** de 84 heures qu'ils devront honorer durant l'année qui suit.

QUI PAIE ?

L'Etat prend tout le séjour à sa charge, logement, nourriture, transports, ainsi que l'uniforme porté lors des manifestations.

Agés de 15 à 17 ans, 83 volontaires ont été hébergés par le Lycée Agricole Professionnel de Contamine du 21 juin au 2 juillet 2021, pour leur séjour de cohésion dans le cadre du SNU.

Le séjour dans notre commune a été grandement apprécié, tant par les jeunes que par les encadrants. Ils ont bénéficié d'un site et d'un environnement des plus agréables, ainsi que d'activités au centre équestre du lycée. Pour certains d'entre eux c'était une découverte.

Chaque jour des activités culturelles, physiques et sportives telles que des randonnées au Plateau des Glières, au Balcon du Mont-Blanc, courses d'orientation, etc. étaient organisées.

Quatorze encadrants étaient présents pour assurer tous ces événements.

Cette session s'est soldée par le lever des couleurs en présence d'officiels, de Madame le Maire, et de militaires; cérémonie très solennelle avec le Chant des partisans et la Marseillaise entonnés a cappella par tous.

Pour clôturer le séjour, chaque volontaire a reçu un certificat de participation.



SÉJOUR DE COHÉSION

- ✓ DE 2 SEMAINES
- ✓ DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ✓ 12 JOURS CONSÉCUTIFS OU 84 H RÉPARTIES AU COURS DE L'ANNÉE
- ✓ PRÈS DE CHEZ SOI
- ✓ L'ANNÉE QUI SUIT LE SÉJOUR DE COHÉSION



Conseil Municipal des Jeunes ou CMJ

ÉLECTION DU JEUNE MAIRE

Le 2 Avril 2021, les CM1 et CM2 de l'école primaire de Contamine-sur-Arve, soit 68 électeurs, ont eu recours aux votes pour élire le maire du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Sur 29 candidats, la jeune **Laly MIAN** a été élue, ainsi que 11 conseillers municipaux (+ 4 suppléants).

Les titulaires : Oriane, Antoine, Baptiste, Nathaël, Noah, Lilou, Elisa, Juliette, Norah, Haroun, Lise.

Les suppléants : Sannah, Emma, Chahine et Bastien.



Premières impressions de nos petits élus :

Laly, Mlle Le Maire du CMJ

« Je suis contente d'être maire car on participe à des réunions, des projets. On est dans le journal et on monte sur l'estrade ».

Emma

« J'aime le CMJ parce que les jeunes sont impliqués dans la vie de la commune ».

Juliette et Elisa

« Nous aimons participer au CMJ et apporter des idées pour améliorer la vie des jeunes de Contamine. »

Baptiste et Antoine

« On trouve que le CMJ est passionnant. Tous les membres participent dans une bonne ambiance, les projets sont très intéressants, nous sommes fiers de faire partie du CMJ et d'aider la Commune ».

Nathaël

« Grâce au CMJ, je participe à la vie du village ».



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

1^{ère} décision du CMJ

Après un feu d'artifice d'idées, nos jeunes conseillers, accompagnés des élus et sous l'impulsion de la CCFG, ont adopté un nouveau nom pour le centre de loisirs de CONTAMINE-SUR-ARVE

Il s'appellera désormais
« **LES P'TITS CONTES ANIMENT** »

Venez nombreux...
et laissez-vous conter de belles histoires...

Et déjà des actions concrètes !

LE 23 octobre, participation à « NETTOYONS LA NATURE »

Nos jeunes élus ont participé activement à l'organisation d'un évènement majeur.

Le 23 octobre 2021, ils se sont réunis avec leurs parents et des élus pour une opération « **NETTOYONS LA NATURE** » après avoir créé eux-mêmes les affiches distribuées dans les cahiers d'écoliers et chez les commerçants.



LEURS SLOGANS

**RAMASSEZ VOTRE POLLUTION,
SAUVEZ DES ESPECES EN VOIE DE DISPARITION**

**POUR AVOIR UN BEAU VILLAGE
NETTOYONS SUR NOTRE PASSAGE**

**POUR QUE NOTRE COMMUNE SOIT BELLE...
AIDONS LES CAMIONS POUBELLES...**





Conseil Municipal des Jeunes ou CMJ

1

Pourquoi avez-vous participé au ramassage des déchets ?

- “ Pour éliminer les déchets de la Terre ”
- “ Pour prendre soin de notre planète ”
- “ Pour rendre notre village plus beau ”

QUESTIONS/RÉPONSES

2

Comment avez-vous trouvé votre village ?

- “ Selon les secteurs, très sale, surtout dans les rivières ”
- “ Quand même moins sale que la dernière édition ”

OBJECTIFS DU CMJ

Favoriser la participation des jeunes à la vie locale et leur permettre de donner leurs avis.

Que les jeunes proposent des projets et participent à leurs mises en œuvre.

Apporter aux enfants et adolescents une connaissance de la vie locale et des institutions républicaines grâce à une collaboration avec les élus « adultes » de Contamine.



3

Qu'avez-vous le plus ramassé ?

- “ Des bouteilles en verre, des canettes, des mégots, de la ferraille, du plastique et des journaux. ”

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nos jeunes conseillers nous ont fait part de leur envie de refaire un «nettoyons la nature» dès le printemps 2022...

4

Si vous aviez une baguette magique que feriez-vous pour sauver la planète ?

- “ A chaque déchet qui tombe par terre, je ferais un tour de magie pour qu'il aille directement dans une poubelle ”
- “ Faire reproduire les animaux en voie de disparition ”
- “ Donner une punition aux personnes qui jettent les déchets ”
- “ Que les détritux disparaissent ”
- “ Avec une formule magique et ma baguette, je trouverais des matériaux moins polluants ”



Participation « intergénérationnelle » au téléthon

Les membres du CMJ ont eu la joie de confectionner avec l'aide de « super mamies » de délicieuses rissoles qui ont toutes été vendues au profit du Téléthon.

Expérience à renouveler !



Participation à la commémoration du 11 novembre

Les élèves de CM2 ont inscrit le nom de chaque habitant de Contamine « MORT POUR LA FRANCE » sur des galets et les ont déposés un par un au pied du Monument aux Morts.



Ils ont chanté *Bella ciao*, *les Allobroges*, *Bravo Monsieur le Monde* et *la Marseillaise*, reprise en chœur par les militaires du 27^{ème} BCA.

Moment intense et émouvant !





Votre enfant est né en 2019, nous vous rappelons que son inscription à l'école se fera

EN MAIRIE ET SUR RENDEZ-VOUS

(compter ½ heure) **au 04 50 03 60 17**

AUX DATES SUIVANTES

Mercredi 9 mars de 9 h à 12 h & 13 h 30 à 17 h

Vendredi 11 mars de 9 h à 12 h & 13 h 30 à 17 h

Samedi 12 mars 9 h à 12 h

LES DOCUMENTS À FOURNIR

- ✓ **Livret de famille** ou acte de naissance.
- ✓ **Carte d'identité ou passeport** (document justifiant de l'identité des parents et celle de l'enfant).
- ✓ **Carnet de santé** de l'enfant (vaccinations à jour).
- ✓ **Justificatif de domicile** de moins de 6 mois (facture téléphone, électricité etc...)
- ✓ Copie du jugement attestant de l'**autorité parentale** en cas de séparation ou de divorce.



Départ en Retraite

Si vous êtes contaminois et avez moins de 31 ans vous avez certainement croisé Joëlle, peut-être pour vous aider à coller les images dans les cahiers, à faire de la peinture, à laver vos mains, ou à lacer vos

BELLE RETRAITE À JOËLLE FAMEL, ATSEM À L'ÉCOLE MATERNELLE PENDANT 28 ANS !

chaussures, mais également si vous êtes les parents d'enfants de 3 à 30 ans.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, Joëlle a pris une retraite bien méritée, que nous lui souhaitons longue et heureuse.

A la découverte du château

LES ÉLÈVES DE CM2 ET L'HISTOIRE DU CHÂTEAU DE VILLY

À l'occasion de la rénovation de la toiture du château, les élèves de la classe de CM2 ont été invités à découvrir l'histoire de ce monument qui fait partie de leur quotidien.

Accompagnés de Madame LACROIX directrice de l'école, de Madame Danielle DECROUEZ présidente des Amis de la Grande Maison, de

Monsieur Pierre BAJULAZ Architecte mandaté par la commune et de Madame Aline WATT CHEVALLIER, maire de Contamine, les enfants ont découvert l'histoire du château depuis sa construction à nos jours.

Les élèves de CM2 ont montré un grand intérêt tant sur le passé que sur l'avenir de cet édifice.





Inauguration de l'Alpage-école de Grand Montagne

Mercredi 8 septembre 2021, le lycée agricole de Contamine-sur-Arve inaugurerait l'alpage-école de Grand Montagne (Sulens/massif des Aravis).

En présence de l'ensemble des partenaires de ce projet unique en France, l'inauguration a réuni plus d'une centaine de personnes autour du chalet entièrement rénové qui clôturait sa seconde estive à 1600 m d'altitude.

L'ALPAGE DE GRAND MONTAGNE : UN ALPAGE QUI FAIT ÉCOLE !

Cet alpage, unique en France a pour ambition de devenir un véritable centre de formation, d'innovation et de sensibilisation agroécologique, pastorale, forestière et environnementale.

QU'EST-CE QU'UN ALPAGE ÉCOLE ?

**Altitude du Chalet
1650 m**

40 vaches laitières

34 ha de pâturage

16 ha de landes

15 ha de forêts

**Coût
518 925 €**

**Acquisition
1 371 000 €**

Un alpage est un lieu de pâturage de haute-montagne.

Au service de l'enseignement et de la profession agricole, l'alpage-école a pour vocation de former des jeunes et des adultes aux activités pastorales, de l'élevage à la fabrication fromagère, dans le respect de l'environnement, des usages et des ressources disponibles.

POURQUOI UN ALPAGE-ÉCOLE ?

L'alpage-école est un outil pédagogique indispensable pour transmettre le savoir-faire particulier lié à la gestion harmonieuse et intégrée d'un alpage et à la transformation fromagère fermière.

A l'alpage, la grande diversité de la flore permet de produire un lait de qualité, contribuant à la richesse du goût des fromages. Il tient une place importante dans l'économie agricole des Alpes du nord.

L'ESTIVE À L'ALPAGE : COMMENT ÇA SE PASSE ?



Du mois de mai au mois de septembre, des apprenants provenant de multiples établissements sont en situation réelle de conduite de troupeau et de transformation fromagère

en alpage. Accompagnés du berger du Lycée Agricole de Contamine-sur-Arve et du fromager de l'ENILV, ils assurent une présence quotidienne et partagent leurs savoir-faire avec les visiteurs.



Les partenaires engagés dans le projet :

- La communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT)
- Le département de la Haute-Savoie
- La région Auvergne-Rhône-Alpes
- Le lycée professionnel agricole public de Contamine-sur-Arve représentant l'état, en lien avec l'Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV) de la Roche-sur-Foron.



D'autres partenaires apportent également leur soutien au projet :

- La Société d'Economie Al-pestre de la Haute-Savoie, la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural de la Haute-Savoie, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Asters, conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie.



LPA - Emission « Les Touristes »



Contamine-sur-Arve a accueilli en avril dernier le tournage de l'émission « Les Touristes ».

Le principe de l'émission est simple : six célébrités sont immergées, trois jours et deux nuits, dans un univers particulier, bien loin de leurs habitudes de vie et de leur confort, et doivent apprendre les bases d'un métier tout en réussissant, en parallèle, une palette de défis imposés.

Pour l'occasion, les humoristes Booder, Cartman, Virginie Hocq, Florent Peyre, Ahmed Sylla et Iris Mittenaere (Miss France 2016 et Miss Univers 2016) se sont retrouvés expédiés en Haute-Savoie, accompagnés du présentateur Arthur, sur les terres du lycée agricole de Contamine-sur-Arve, choisi pour accueillir le tournage.

Le tournage s'est déroulé lors de la deuxième semaine des vacances d'avril, en plein confinement, « avec un plan sanitaire extrêmement strict et rigoureux », explique Matthieu Prévost, le directeur du lycée.

Une quarantaine de lycéens et des enseignants sont donc revenus à l'école pour les besoins de l'émission et ils se sont pleinement investis dans le projet, avant, pendant et après. « C'était vraiment la rencontre de deux mondes », confie le chef d'établissement mais, en même temps, « une expérience incroyable pour les jeunes » avec notamment des temps de rencontres très forts.

Même si cette aventure insolite reste une émission de divertissement, il était important pour le lycée que la vie agricole ne soit pas tronquée, ni dénaturée. « Et on a pu découvrir la vie de nos élèves et ses différentes facettes. C'est aussi important pour le public de voir comment cela se passe, en vrai. On sort des clichés d'une image vieillotte autour de l'agriculteur. »





Manifestations en images...



Fête de l'école par l'APE



Halloween



Cérémonie du 11 novembre,
relai de la Flamme du Soldat Inconnu



Ballade des membres de l'Association St-Bruno



Les Rendez-Vous du Château en musique



Chaine du Coeur



Don du sang



Feu d'artifice du 14 juillet



Le Ciné-Concert



Veillée Savoyarde - Association les Aînés



Repas annuel des Aînés (Choucroute)



Vente de vêtements pour l'association hypophosphatase



Vide grenier - association St-Bruno



Marche pour l'association hypophosphatase



Course de la St-Bruno



Placette en Fête



Les Rendez-Vous du Château, dédicace du livre «souvenir de notre jeunesse»



Marché de Noël de l'APE

Les Associations de Contamine-sur-Arve

CETTE ANNEE LES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS
VOUS SERONT COMMUNIQUEES CHAQUE MOIS DANS LE TRAIT D'UNION

AICA DES BUCHES

Président David CHAMBET

📍 944 Route de Lossiège
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 04.50.03.67.13 – 06.32.50.78.53
@ chambetdavid@icloud.com

Association Intercommunale de Chasse Agréée

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente Mathilde LOBRAICO

☎ 06.34.01.22.89
ape.contaminesurarve@gmail.com
🌐 <http://ape-contamine-sur-arve.fr/>
f <https://fr-fr.facebook.com/apecontamine/>



Contamine-sur-Arve

Nos rendez-vous

SAMEDI 5 MARS

Loto, salle polyvalente

VENDREDI 1^{ER} JUILLET, 16h30

Fête de l'école sur l'esplanade

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Halloween

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Marché de Noël, salle polyvalente

ATELIER DE LA PAROLE DONNÉE

Président Jean-Paul CLERET

📍 34 Impasse des Croses
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.13.06.45.55
@ cleret.jp@free.fr



Atelier d'écriture et d'arts plastiques

ASSOCIATION MI TOU

Présidente Mary PEQUIGNOT

📍 866 Route des Granges
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.61.44.62.25
@ associationmitou@orange.fr



ATELIER DU CHÂTEAU

Présidente Régine DESPREZ

📍 118 Allée du Blanchard
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 04.50.03.69.54

@ deprez.jean-louis@wanadoo.fr
isabelle.c74@hotmail.fr



Peinture et dessin à volonté !

CLUB DES AINÉS

Présidente Nicole SAVOINI

📍 17 Impasse de la Grange Moget
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 04.50.03.65.39 – 06.10.48.18.01
@ nicole.savoini@gmail.com



Nos rendez-vous

JEUDI 24 FÉVRIER, 12 h
Repas des adhérents

CONTAMINE TT

Président Christian DEMAIZIERE

📍 417 Route de Pouilly
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 04.50.03.92.87
@ cdemaiziere@wanadoo.fr

Association pour amateurs adultes de Tennis de Table

Les Associations de Contamine-sur-Arve



DA CAPO

Présidente Line MASIERO

📍 18 Route de Lossiège
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.32.94.12.16
@ assodacapo74@gmail.com

Cette association a pour but de regrouper des chanteurs, dès l'âge de douze ans, pour apprendre des chants en français ou en anglais, à plusieurs voix.

Nos rendez-vous

SAMEDI 5 FÉVRIER Soirée Karaoké
SAMEDI 18 JUIN Fête de la musique

EMDC

Présidente Catherine SMITH-TUR

📍 232 Route du Château de Villy
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.44.08.85.52
@ emd.contamine@gmail.com
🌐 <http://emd-contamine.jimdo.com>
📘 <https://fr-fr.facebook.com-ecoledeemusiqueetdedanse/>



EMDC

Ecole de Musique
et de Danse
de Contamine sur Arve

Nos rendez-vous

MERCREDI 25 MAI
Soirée musicale, La Conciergerie

L'ABEILLE

Président Thierry DECURNINGE

📍 255 Route des Samsons / Péri
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 04.50.03.64.67
@ abeilleassoc@outlook.fr
🌐 <http://labeilleconta.com>
<http://www.abeilleenvironnement.sitew.com>



Nos rendez-vous

VENDREDI 11 MARS, 20h
Conférence «Reptiles»
SAMEDI 9 AVRIL, 9h
«Nettoyons la Nature», au Château
(en partenariat avec la commune et la CMJ)

HYPOPHOSPHATASIE

Présidente Nadège RALLU PLANCHAIS

📍 1242 Route des Granges
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
@ contact@hypophosphatasie.com
🌐 <http://wp.hypophosphatasie.com>
📘 <https://www.facebook.com/Hypophosphatasie-Europe>



HYPOPHOSPHATASIE
Europe

Association pour malades atteints d'hypophosphatasie

AMICALE DES VOISINS DE LA BARQUE

Présidente Hanane AMANIS

📍 191 Route de la Barque
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.82.66.25.14
Catherine LEBERGER (personne ressource)
@ amicalecnldesvoisinsdelabarque@gmail.com /

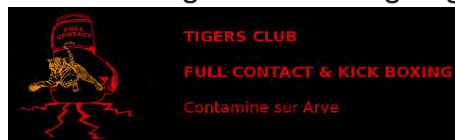


TIGERS CLUB KICK BOXING

Président Serge MERMOUX

📍 1375 route de la Colonie
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.74.58.93.31 – 06.67.71.01.31 – 04.57.26.28.28
@ sylvie.mermoux@gmail.com
serge.mermoux@gmail.com
🌐 <http://tigers-club-full-contact.com>

Tigers Club Kick Boxing et Cardio boxing – Tigers Club



KICK BOXING – KI RULES – CARDIO BOXING

LA CONTAMINOISE

Président David CHAMBET

📍 944 Route de Lossiège
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 04.50.03.67.13 / 06.32.50.78.53
@ chambetdavid@icloud.com



Pratique de la pêche sportive

Les Associations de Contamine-sur-Arve

LA SAINT BRUNO

Président Gilles ANCRENAZ

📍 273 Chemin des Samsons
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 04.50.03.60.16 / 06.87.73.11.08
@ g.ancrenaz@gmail.com
🌐 <http://www.lasaintbruno.com>



Elle organise au printemps une balade champêtre et particulièrement la Fête du Village le 1^{er} dimanche d'octobre.

Nos rendez-vous

DIMANCHE 19 JUIN

Balade de la St Bruno, une découverte des richesses insoupçonnées de Contamine-sur-Arve

DIMANCHE 2 OCTOBRE

Fête au Village, 20^e édition de la Saint-Bruno, un anniversaire marqué par de nouvelles animations.

VIE-TAMINE

CoPrésidentes Fabienne JOLIVET et Christine TARDY

📍 976 route des Granges
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.66.96.13.47
@ info@vie-tamine.com
🌐 <http://www.vie-tamine.com>



Animer et créer du lien au sein de la commune.
Ateliers de cuisine, de loisirs créatifs, d'informatique, échecs et différentes activités sportives.

Nos rendez-vous

VENDREDI 24 JUIN, dès 17h
Ciné concert sur l'esplanade.

LE PETIT MONDE D'EZIO

Présidente Nathalie CASANOVA

📍 150 Route de Bonneville
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.30.82.26.81
@ le.petit.monde.d.ezio@gmail.com



Association pour les besoins liés à une situation d'autisme

LES AMIS DE LA GRANDE MAISON

Présidente Danielle DECROUEZ

📍 57 Allée de Villy
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.80.06.84.66
@ lesagmcontamine@gmx.fr - jblesagm@orange.fr
🌐 <http://www.lesamisdelagrandemaison.com/>
📘 <https://www.facebook.com/groups/724250178105897>



Association d'histoire locale.
Ateliers de généalogie le 3^{ème} samedi du mois.

Nos rendez-vous

SAMEDI 14 MAI

Balade sur les traces des graniteurs du Mt Sion.

DIMANCHE 22 MAI

Printemps des cimetières.

SAMEDI 18 JUIN

Visite de la Chartreuse de Mélan à Taninges.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Excursion à Munster (Valais, Suisse), pays des Walser.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Le lac du Môle et la chapelle du calvaire.

LES COPAINS D'ABORD

Président David PIGEON

📍 114 Allée des Blanchard
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
@ davidpigeon@hotmail.fr
🌐 <http://www.copains-d-abord-74.fr/>



Club de rugby

NORDIC RANDO PLUS

Présidente Monique MAGNIN-MICHEL

📍 58 Chemin de la Courbatière
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
☎ 06.11.58.28.43

Besoin d'un ordinateur ou d'une aide pour faire vos démarches administratives ?



Nos agents sont là pour vous aider, gratuitement.

QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

- ✓ Aide à l'utilisation des services en ligne des partenaires
- ✓ Aide à la constitution des dossiers (Caf, Pôle Emploi, Retraite, Préfecture, Ants, CPAM...)
- ✓ Mise en relation avec certains organismes

VOS DÉMARCHES EN AUTONOMIE

Des ordinateurs en accès libre vous permettent :

- ✓ La création d'une adresse e-mail
- ✓ L'inscription auprès des organismes publics
- ✓ La mise à jour de dossiers personnels
- ✓ La rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.

Pensez à vous munir d'une clé USB

Les partenaires :



POUR EVITER L'ATTENTE, PRIVILEGIEZ LA PRISE DE RENDEZ VOUS !

Pour faciliter vos démarches, contactez-nous avant de vous déplacer : nous vous communiquerons la liste des documents à fournir

De nombreux partenaires tiennent des permanences dans nos locaux :

- ✓ **CRÉATION D'ENTREPRISE**
(ADIE, Initiative Faucigny Mont Blanc, Citeslab)
- ✓ **EMPLOI/INSERTION**
(Mission Locale, Point Ecoute jeunes)
- ✓ **HABITAT- ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**
(Régénero)



FAUCIGNY GLIÈRES

Rue Charles Baudelaire
74130 Bonneville
Tél. 04 50 97 29 50
fs.bonneville@faucignymontblanc.com



Horaires d'ouverture

Lundi 13h30-17h
Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h
Mercredi 9h-12h30 et 13h30-17h
Jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h

Accès

En voiture : parking à proximité
Proxim iTi : ligne D



OCTOBRE ROSE

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



OCTOBRE ROSE est une campagne annuelle de communication qui a pour but de sensibiliser et de mobiliser la population au **DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN**. Il reste à ce jour le cancer féminin le plus diagnostiqué. En 10 ans, nous sommes passés d'1 femme sur 10 à 1 femme sur 7.

Cette année, Contamine-sur-Arve s'est investi, avec l'aide du CCAS, en décorant la mairie, ainsi que le rond-point de Péri. L'association « Les Fées Roses du CHAL » était également présente lors de la fête de la Saint-Bruno pour collecter des fonds avec la vente de T shirt, badges etc... mais surtout, afin de rappeler **l'importance du dépistage et de l'auto-palpation**.

Une partie des bénéfices de cette journée sera redistribuée à la Ligue contre le cancer tandis que l'autre partie sera utilisée pour apporter du confort aux patients touchés par le cancer, à l'Hôpital de jour du CHAL.



REPAS ANNUEL DU CCAS

Sauf décision gouvernementale, le repas annuel offert par le CCAS aux personnes de plus de 65 ans, aura lieu le **dimanche 20 mars 2022**, sur le thème du printemps.

Des invitations personnelles seront envoyées par la poste.

MANIFESTATIONS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Un grand merci aux membres du CCAS organisateurs du TELETHON pour le don de leur temps et leur énergie.



Merci également à tous les généreux donateurs et les généreuses associations ainsi qu'à nos jeunes élèves du CMJ qui ont confectionné avec l'aide «de super mamies» de délicieuses rissoles.

Grâce à vous, il a été récolté **2430 €** intégralement reversés à l'**AFMTELETHON**.

Un grand merci aussi au chœur «COULEUR GOSPEL» pour leur magnifique prestation et leur générosité.

Bravo et encore merci à tous !



COLIS DE NOËL À PARTIR DE 75 ANS

Une des 1^{ère} décision lors de la mise en place du CCAS en 2020 a été d'abaisser l'âge des bénéficiaires des colis de Noël de 85 ans à 80 ans.

Devant les retours positifs de cet abaissement, cette année le CCAS a à nouveau décidé de diminuer l'âge des bénéficiaires à 75 ans, l'objectif étant de se faire connaître, d'établir le contact et ainsi d'élargir son champ d'action auprès du plus grand nombre de contaminois (soit 130 personnes de + de 75 ans).

Merci à tous les bénéficiaires pour leur accueil lors de la distribution des colis.

Le contrat est rempli, les contacts ont été pris !



APRÈS-MIDI DANSANT ET FESTIF

Madame la présidente et les membres du CCAS souhaitent recréer du lien entre les habitants de Contamine-sur-Arve après cette longue période d'isolement. C'est chose faite !

Dimanche 7 novembre, un après-midi festif ou thé dansant a été proposé aux habitants de Contamine-sur-Arve de plus de 65 ans.

L'animation a été assurée par l'orchestre Allrhythmic composé de 8 musiciens très talentueux.

Ils ont proposé du musette, du rock, bossanova, samba et mambo... rien ne manquait, il y en avait pour tous les goûts.

Des pâtisseries « maison » et quelques boissons et la fête s'est déroulée telle qu'elle avait été imaginée, bienveillante, conviviale et festive.



Pour leur 1^{er} événement du mandat, les membres du CCAS ont su se mobiliser et s'organiser afin d'offrir aux invités ce délicieux moment.

BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS adhère à cette association dans le but de venir en aide à des personnes et des familles qui rencontrent des difficultés, même passagères.

À leur demande ou celle d'un proche, et après étude du dossier, elles pourront bénéficier de paniers alimentaires.

La banque alimentaire propose également aux jeunes gens âgés de 15 à 25 ans, contre des heures de bénévolat, la possibilité de financer en partie leur permis de conduire ou le BAFA.



Pour tous renseignements sur les conditions d'obtention, **Contactez la mairie** de Contamine-sur-Arve au **04 50 03 60 17**

PÂQUES

En 2021, le confinement a eu raison des fêtes de Pâques pendant lesquelles il était compliqué de se réunir en famille.

C'est la raison pour laquelle les membres du CCAS ont décidé d'offrir aux personnes âgées de 80 ans et plus, des œufs en chocolat, confectionnés par un chocolatier local.

La distribution a permis de prendre des nouvelles de nos aînés qui ont été fort reconnaissants d'une telle initiative.





Témoignages et messages de nos agriculteurs locaux

Comment partager sereinement notre environnement agricole ? Réfléchissons ensemble pour une meilleure cohabitation !

L'agriculture de notre commune a su s'adapter à l'urbanisation importante de ces dernières années.

Devant l'augmentation de la population, les agriculteurs font face à une problématique qui les impacte tous les jours (passage des dos d'âne avec les citernes, rétrécissement de la chaussée, la circulation devenue intense, perte de terrains devenus urbanisés).

LES PRAIRIES, L'OUTIL DE TRAVAIL PRINCIPAL



De plus en plus de promeneurs, avec ou sans animaux domestiques, se baladent dans les pâturages et prairies de fauche, autant dire dans l'assiette des vaches !

Les pâturages ne sont pas un espace de déjections pour les animaux domestiques !



Les crottes de chiens sont porteuses d'une maladie très néfaste sur les bovins, la NÉOSPOROSE dont la conséquence la plus fréquente est l'avortement de la vache.

Pour éviter de traverser les parcelles, il suffit simplement de les longer afin de ne pas piétiner l'herbe.

Les agriculteurs souhaitent laisser ouverts au maximum les espaces agricoles mais pour se faire un respect mutuel est nécessaire.

LES DÉCHETS, UNE SOURCE DE COMPLICATION

Il est très fréquent de retrouver des déchets dans le foin destiné aux animaux, mais aussi dans les cultures et les parcs.

Chaque jour, est à déplorer la présence de cannettes, bouteilles en verre, emballages vides, papiers, la tonte de pelouse... Il n'est pas rare d'entendre un agriculteur dépité dire « une de mes vaches a eu l'estomac perforé par un morceau de cannette avalé, forçant à l'euthanasier ».

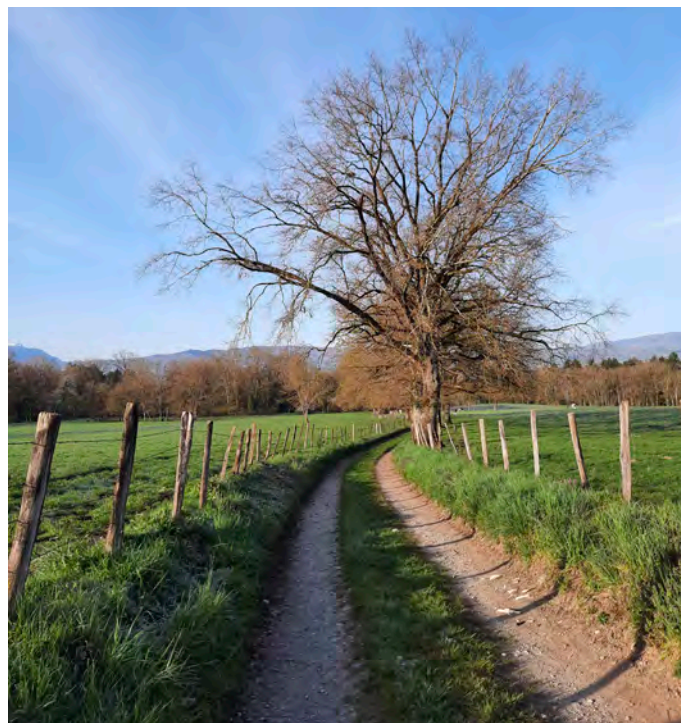
Les résidus de tontes de pelouse, bien qu'étant de l'herbe, ne sont pas bons pour les vaches : cela les empêche de digérer correctement.

Nous avons la chance d'avoir une déchèterie ouverte 3 jours par semaine (lundi, mercredi, samedi), utilisons la et préservons notre environnement de tous ces déchets !

LES CHEMINS RURAUX, À PARTAGER ENTRE TOUS

Contamine-sur-Arve dispose de beaucoup de sentiers et de chemins d'accès aux parcelles agricoles. Ces chemins d'accès, principalement destinés à la déserte agricole, sont de fait, entretenus par les agriculteurs. Il va de soi que ces chemins sont à partager dans un respect mutuel, tant pour les loisirs que pour le travail des agriculteurs.

LA DIVERSITÉ AGRICOLE EST UN ENVIRONNEMENT À PARTAGER POUR LA PRÉSERVER.



Zone Agricole Protégée (ZAP)



La forte démographie de la Haute-Savoie (+ 10 000 habitants par an) génère une importante pression foncière. Il n'est pas toujours simple de concilier développement du territoire et préservation des espaces naturels et leur biodiversité.



La Haute-Savoie est le département d'Auvergne-Rhône-Alpes qui présente le rythme d'urbanisation le plus rapide.

La création des équipements répondant au développement des territoires urbains et péri-urbains (logements, hôpitaux, écoles, infrastructures de mobilité...) se fait souvent au détriment d'espaces agricoles.

Dans ce contexte, le Département mène une politique de protection du foncier agricole, notamment via le Conservatoire des terres agricoles (CTA). Il accompagne les communes dans l'acquisition de parcelles.

Avec sept exploitations en activité, Contamine-sur-Arve est le plus grand territoire agricole de la communauté de communes Faucigny Glières.

La zone Agricole Protégée (ZAP) est un outil qui permet de conserver durablement la vocation agricole de certains espaces et de les soustraire à la pression de l'urbanisation.

Cet outil permet aussi aux jeunes agriculteurs souhaitant s'installer de le faire dans un cadre sécurisant du point de vue du foncier.

LES ESPACES CONCERNÉS

Les espaces agricoles que la ZAP permet de préserver, doivent présenter un intérêt général en raison de la qualité de leur production, de leur situation géographique, et de leur qualité agronomique.

INITIATIVE À CONTAMINE-SUR-ARVE

La municipalité a lancé, fin 2021 une initiative pour mettre en œuvre une ZAP sur la commune en concertation avec les communes de Fillinges et de Nangy qui sont aussi partie prenante. Cette collaboration entre les trois communes va permettre de définir une logique de ZAP inter-territoire.

Les premiers éléments de constitution de la ZAP seront communiqués et mis à l'enquête publique au cours de l'année 2022.



Vergers

VERGER COMMUNAL LE LONG DU « CHEMIN DES VIEILLES VIGNES »

Un verger de sauvegarde de variétés anciennes et locales est en place.

La commission environnement avait à cœur, pour l'automne 2021, de planter des arbres fruitiers. Voilà qui est fait ! après un gros travail de réflexion et d'organisation, 21 arbres fruitiers prennent racine dans notre commune, aux abords du chemin des Vieilles Vignes.

Depuis 1 an, l'association des « Croqueurs de pommes » accompagne les membres de la commission dans ce projet de création d'un « verger de sauvegarde » pour la préservation des variétés anciennes et locales.

Le choix s'est porté principalement sur des pommes et des poires à jus, avec de bonnes qualités gustatives, dont la maturité coïncidera avec la fête de la St-Bruno pour la Maude.

Quatre poiriers (Loup et Blesson, variétés anciennes et rares) ont été plantés spécialement pour la confection des « rissoles de Noël ».



Le verger du cimetière a également été enrichi avec deux pruniers et deux pommiers (Boskoop et Reine des reinettes pour la pollinisation).

Les équipes motivées du Lycée Professionnel Agricole (section CFFPA) ont permis la création de ce verger. Ils ont débroussaillé les parcelles et ont réalisé les fosses, la plantation, le tuteurage des arbres et leurs protections.

Il était primordial d'impliquer l'école élémentaire dans cette démarche. C'est ainsi que le 18 novembre les élèves de 3 classes CP-CE1, CMI et CM2 ont participé avec enthousiasme à la plantation des 3 poiriers.

Quelques pieds de vigne Chasselas originaires du site, précieusement gardés par un habitant passionné, ont retrouvé leur place au bord du Chemin des Vieilles Vignes.

Cela rappellera à chacun le passé viticole du coteau qui a donné pendant des décennies un vin blanc local « domaine de Villy ».

Le verger sera inauguré à l'occasion de la semaine du Développement Durable au printemps 2022.



Le Bois des Vieilles Vignes

DÉTENDEZ-VOUS, AMUSEZ-VOUS NATURELLEMENT...

Sur le site de Villy, après l'école, le long du chemin des Vieilles Vignes se trouvait un petit bois en friche.

Dans le cadre de l'aménagement du chemin, la municipalité a fait appel à une entreprise locale afin de faire une étude du site.

Il s'avère que 7 arbres étaient dépérissants et menaçants, donc dangereux pour le public.

Après mûre réflexion, le cerisier, le merisier, le pin sylvestre et les quatre peupliers tremble ont été coupés, il n'y avait pas d'autre solution. Leurs branches et feuillage ont été broyés, et le broyat obtenu a été étendu sur place, permettant au sol de préserver la biodiversité et les réseaux racinaires pour la bonne santé des autres arbres. Les gros troncs sont restés sur place et ont été recyclés en « mobilier éphémère ». Les petits troncs ont été débités en 50 cm pour la création d'une niche écologique.

Ainsi nous pouvons tous, dès à présent, nous promener et nous reposer dans un environnement boisé et préservé... lieu de détente et de bien être à deux pas de chez vous !!



**NUMÉRO DE L'ACCUEIL
DU SRB**
TÉL. 04 50 95 71 63

**NUMÉRO D'URGENCE
DU SERVICE ASSAINISSEMENT**
TÉL. 06 77 04 19 50

Le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe, une collectivité publique pour la gestion des eaux usées sur la commune

Les eaux usées de Contamine-sur-Arve sont gérées par le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe. Né de la fusion du Syndicat de Bellecombe et du Syndicat des Rocailles en 2013, le SRB est une collectivité publique composée de 5 communautés de communes, administrée par les élus désignés par celles-ci. Contamine-sur-Arve a fait partie du Syndicat de Bellecombe dès sa création en 1974. Les premiers raccordements ont eu lieu en 1979 après la construction du collecteur principal en bordure de l'Arve.

Le service Assainissement est organisé en pôles géographiques. Les équipes techniques intervenant pour Contamine-sur-Arve sont basées à Scientrier. L'accueil des abonnés a lieu au siège, au 85 route de Serry, dans la zone artisanale de Findrol, à Fillinges.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les produits suivants doivent être déposés dans la poubelle, en déchetterie ou en pharmacie. Ils ne doivent pas être jetés dans les réseaux d'assainissement (toilettes, éviers ou autre). Cela permet d'assurer le bon fonctionnement du système d'assainissement et d'assurer la préservation des milieux naturels.

Les lingettes, même si elles sont décrites comme biodégradables, arrivent entières à la station d'épuration. Elles entraînent des perturbations et augmentent le nombre d'interventions.



Il en est de même pour tout objet solide (coton-tige, protection hygiénique, etc.), médicaments, huiles et graisses, substances chimiques (solvant, désherbant, peinture, etc.).

NOUVEAU SITE INTERNET
www.s-rb.fr

Le site Internet a été entièrement refait pour mieux répondre aux besoins des usagers.

L'accès aux numéros d'urgence et aux démarches les plus courantes est facilité.

On peut également y trouver les tarifs et les règlements de service, ainsi qu'une présentation détaillée des missions des services Eau et Assainissement.

Enfin toutes les informations utiles concernant les travaux en cours y sont régulièrement mises à jour.

**INSTALLATION DU SRB
À CONTAMINE-SUR-ARVE**

Toutefois, le SRB a engagé les démarches pour construire un nouveau siège social sur la commune de Contamine-sur-Arve, dans la zone artisanale « La Forêt », derrière l'entreprise RDMO. Ce bâtiment de accueillera les services Administration (accueil des abonnés, facturation, ressources humaines), Finances & Marchés Publics, Ingénierie, et la Direction.

Avec l'appui du Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement, le SRB choisira le maître d'œuvre en janvier 2022 après une procédure de consultation. Une année d'études sera nécessaire. Les travaux débuteront en décembre 2022 et dureront 17 mois. L'installation du SRB et l'accueil des abonnés sera possible en 2024.

MISSIONS DU SRB

Le SRB gère 25 kilomètres des réseaux d'assainissement de la commune raccordés sur la station d'épuration de Scientrier, ainsi que la mini-station de la Perrine.

La grande majorité des habitations de la commune sont raccordées au réseau public (96 %). Les autres doivent être équipées d'un assainissement non collectif, dit aussi assainissement individuel.

Le SRB accompagne les propriétaires pour choisir le bon dispositif, et assure un contrôle de conception-réalisation, ainsi qu'un contrôle régulier de bon fonctionnement.

Il assure également l'entretien des installations sous convention. Des aides financières sont possibles, sous conditions.

13^e Semaine du Développement Durable

LE 27 MARS la municipalité vous propose **une marche gourmande** ainsi que **l'inauguration du verger communal** le long du chemin des Vieilles Vignes.

Concomitamment le Lycée Professionnel Agricole recevra le concours départemental de la race Abondance.

du 25 mars
au 3 avril 2022

THÈME 2022

COURT-CIRCUIT SUR LA PLANÈTE

L'alimentation, un vaste champ à cultiver.
L'agriculture urbaine et de montagne – les circuits courts – le bio

LE SAVIEZ-VOUS ?

CONTAMINE-SUR-ARVE FAIT PARTIE DE LA ZONE AOP « REBLOCHON »

Une Appellation d'Origine Protégée depuis 1958



Afin de garantir au consommateur un produit authentique, préserver et transmettre les pratiques ancestrales de la fabrication du Reblochon, les opérateurs de la filière (producteurs de lait, producteurs fermiers, fromagers et affineurs) ont consigné dès 1958 les méthodes de production dans le Cahier des Charges définissant l'AOP.

Sont ainsi définis, protégés et contrôlés les critères suivants :

La zone de production de l'A.O.P. Reblochon est limitée aux montagnes de la Haute-Savoie et au Val d'Arly en Savoie.

Il est interdit de produire le Reblochon en dehors de ce terroir.

Cahier des charges pour faire du reblochon

- ✓ Les races de vaches autorisées (Abondance, Tarine et Montbéliarde) et une alimentation locale.
- ✓ Les étapes de fabrication, la durée minimale d'affinage et le format du Reblochon.
- ✓ Le dispositif de reconnaissance, de suivi et de contrôle des A.O.P. est géré par l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité).





PRÉSERVER LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE EN EUROPE GRÂCE AU RÉSEAU NATURA 2000

Notre commune fait partie du réseau européen Natura 2000 dont l'animation dépend du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents).

Le périmètre Natura 2000 de la Vallée de l'Arve s'étend sur un périmètre de 760 ha et un linéaire de plus de 30 kilomètres entre la commune de Vougy et d'Etrembières. Il a été défini en partant d'un constat simple : le façonnage de notre territoire, et notamment de l'Arve, est intimement lié à l'Homme (endiguement pour protéger des crues, chenalisation et enrochement pour éviter l'érosion, incision du lit suite aux extractions de matériaux...). Ces différentes activités ont un impact sur la richesse de la biodiversité et les efforts entrepris pour renaturaliser certains espaces permettent aujourd'hui la reproduction d'espèces rares comme le Blongios nain.

La vallée de l'Arve est une vallée alluviale, c'est-à-dire que la dynamique des écosystèmes est en lien direct avec le fonctionnement du cours d'eau. Le site Natura 2000 est principalement occupé par des habitats naturels peu communs, parfois même d'intérêt européen, ainsi que par des milieux qui même s'ils ont été créés par l'homme abritent aujourd'hui une forte biodiversité. Zones humides pour la plupart, ces milieux accueillent de nombreuses espèces patrimoniales.

La préservation de la biodiversité et des milieux naturels est devenue une préoccupation majeure de la politique environnementale de l'Europe. Natura 2000 est le réseau européen des sites naturels identifiés pour la rareté ou

la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels. Il est né de la volonté de maintenir la biodiversité en tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles et régionales.

Contrairement à une réserve, un site Natura 2000 n'a pas vocation à créer une réglementation coercitive. L'idée est plutôt de faire de l'animation, de la pédagogie, d'être en soutien et dans l'accompagnement de ceux qui ont un comportement vertueux.

La gestion des milieux alluviaux de bord d'Arve nécessite de disposer d'un linéaire continu pertinent, notamment parce que le cours d'eau est un continuum : ce qui se passe en amont a une répercussion sur l'aval et les habitats sont dynamiques : ils sont créés, modelés ou effacés au fil des crues.

LE RÉSEAU NATURA 2000 DE L'ARVE C'EST :

✓ Une démarche participative

Le SM3A propose régulièrement à tous ceux qui le souhaitent, de participer à des journées de suivi des oiseaux présents sur le site.

✓ Des actions pour protéger la faune et la flore

Le site Natura 2000 abrite plusieurs espèces de faune et de flore

✓ Une cohabitation harmonieuse entre l'Homme et la nature

En charge de l'animation de ce site, le SM3A accompagne tous les propriétaires et les porteurs de projet afin de réduire les impacts potentiels sur le site et ces espèces.

PPA

LE FONDS AIR BOIS EST PROLONGÉ SUR 2022 !! CE SERA PROBABLEMENT LA DERNIÈRE ANNÉE



Le Fonds Air Bois qui devait se terminer fin de l'année 2021 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

Depuis le début du PPA en 2012, 4830 ménages se sont engagés pour la qualité de l'air en remplaçant leur système de chauffage non performant grâce aux Fonds Air Bois.

Ils ont ainsi contribué à la baisse de 31% des émissions de particules fines PM10 dans la vallée de l'Arve (diminution constatée par Atmo sur la période 2012-2019) a indiqué la préfecture de Haute-Savoie le 2 décembre 2021.

Le Fonds Air Bois, c'est quoi ?

Une prime de **2000 € *** à destination des habitants de la vallée de l'Arve pour les aider à remplacer leur cheminée ouverte ou leur ancien appareil de chauffage au bois (antérieur à 2002). L'appareil devra être remplacé par un chauffage au bois performant ou par une énergie renouvelable thermique ayant une fonction de chauffage, éligible au crédit d'impôt à la transition énergétique (CITE).

Pour connaître le montant total d'aides auxquelles vous avez droit, contactez un conseiller FAIRE, service public d'information à la rénovation énergétique et aux aides financières, ou faites une simulation sur le site www.faire.fr

* Dans la limite de 50 % du coût total des travaux TTC.

La fin des cheminées à foyer ouvert



L'UTILISATION DU CHAUFFAGE À BOIS À FOYER OUVERT EST INTERDITE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2022 DANS LA VALLÉE DE L'ARVE.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve (PPA). L'arrêté préfectoral avait été signé le 3 décembre 2019.

Le PPA vise une baisse de 30 % de la proportion de particules fines émises d'ici 2023. La mesure s'applique pour les 41 communes concernées par le PPA de la vallée de l'Arve, dont Contamine-sur-Arve.

Les chauffages d'appoint ou d'agrément sont aussi concernés quelle que soit la nature de la résidence.

Et si vous mettiez au vélo ?

CONTAMINE VOUS SUBVENTIONNE

Dans un souci de préservation de la qualité de l'air et d'amélioration du cadre de vie, la commune a mis en place un dispositif communal d'aide à l'acquisition de cycles pour l'année 2021 selon les modalités suivantes :

- 10 % du prix TTC du vélo, plafonné à 100 € par vélo classique, ou innovants, ou ayant une assistance électrique.
- L'aide concerne les cycles de taille adulte, neufs ou d'occasions, achetés auprès d'un vendeur de cycles professionnel.
- L'acquéreur doit résider de manière permanente à Contamine-sur-Arve.
- L'aide ne peut être octroyée qu'une seule fois dans un délai de 5 ans et par bénéficiaire.

Cette subvention proposée au titre de l'année 2021 aux 20 premières demandes à l'issue de l'instruction d'un dossier remis par le demandeur, se poursuit en 2022.

Pour information, en 2021, six dossiers ont été acceptés, pour un total de 580 euros.

Qualité de l'air ATMO & CAPTOTHÈQUE

Nous l'avions évoqué dans le premier numéro de l'essentiel, ce service sera prochainement disponible sur le territoire de la vallée de l'Arve.

LE SERVICE DE CAPTOTHÈQUE



Pour permettre à chacun de pouvoir expérimenter et constater librement la qualité de l'air qu'il respire et pour se forger une opinion, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de lancer le service de Captothèque.

Ce dispositif permet à chacun d'emprunter gratuitement un micro-capteur de mesure de la qualité de l'air. Au-delà de ces mesures individuelles, si les capteurs sont déployés largement, ils fourniront également à un système de surveillance global, d'importants volumes de données pour des analyses beaucoup plus fines.

Convention signée entre la CCFG et Atmo

En 2021, La CCFG a signé une convention de partenariat avec Atmo, rendant notre territoire 'candidat' à ce nouveau service.

Une information vous sera fournie très prochainement sur les modalités d'inscription à ce service de Captothèque.



NAISSANCES

31 naissances au total. Seuls 20 parents souhaitent la parution dans le bulletin municipal.

DESBIOLLES Lucas né le 28 janvier 2021
RODRIGUES Enaël né le 15 février 2021
CHENEL Elsa né le 12 mars 2021
MONGIS Aaron né le 13 mars
BOUSSETTA Meïssane née le 25 mars 2021
STERITI VIEUX Gianni né le 13 avril 2021
BISSON ROTA Maya née le 19 avril 2021
DEMIR Ayse née le 26 avril 2021
PITET Carmen née le 08 mai 2021
FARHAN Rania née le 11 mai 2021
VIDELAINE Maël né le 16 juin 2021
PELIZZARI Heïdi née le 19 juin 2021
RIBEIRO CABRAL Jahyah née le 13 juillet
ROSAY Marius né le 09 août 2021
SADDIER Gabin né le 30 septembre 2021
LE BAIL Paola née le 03 novembre 2021
ANCRENAZ ANEST Ellie née le 09 novembre 2021
BELGACHA Safiya née le 12 novembre 2021
CHAILLET Valentin né le 30 décembre 2021
CHAILLET Olivia née le 30 décembre 2021
SOBRIE Maé née le 30 décembre 2021

DÉCÈS

MATTSHULA Alphonse décédé le 30 mars 2021
FAYET Guy décédé le 12 avril 2021
ABBÉ Colette décédée le 06 juin 2021
CORSELLO Michèle épouse CHEMINAL
 décédée le 03 septembre 2021
CHAMBET Jean décédé le 27 octobre 2021
FLEURANTIN Maurel décédé le 27 octobre 2021
PINGET François décédé le 25 novembre 2021
BOUVIER Marie-Thérèse veuve MOUTHON
 décédée le 12 avril 2021
LOMBARD Claude décédé le 09 septembre 2021
ABBÉ Claudine veuve DEMICHELE
 décédée le 15 septembre 2021

MARIAGES

7 mariages au total.
 2 ne souhaitent pas paraître dans le bulletin municipal.



ARTUPHEL Vincent et VILLETTE Mélissa le 04 juin 2021
PETIT Jean et MARGUERETTAZ Ludivine le 05 juin 2021
SCHÜPBACH Denis et CORELLI Elsa le 26 juin 2021
TAINT Florian et ANCRENAZ Stéphanie le 04 septembre
TAILLARD Aurélien et COPIN Carine le 16 octobre 2021

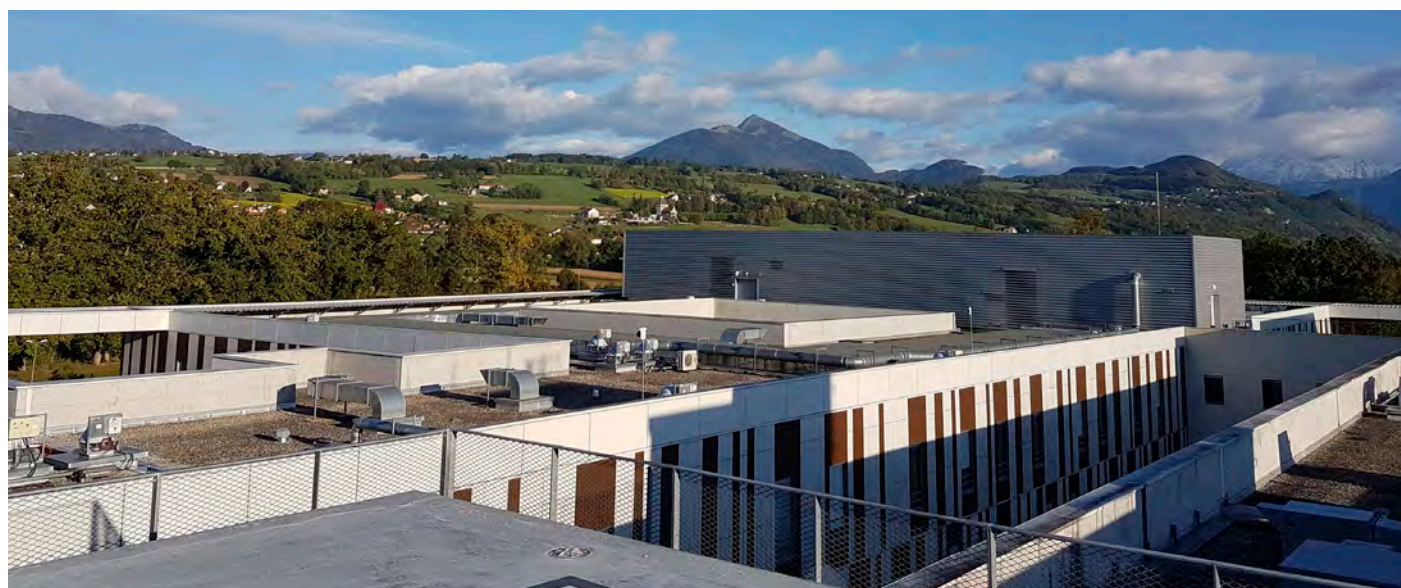


PACS

3 PACS au total.
 Seul 1 couple souhaite la parution dans le bulletin municipal.

POULAIN Agathe et MARCHAND Lucas le 5 juillet 2021.

Par respect de la vie privée, seuls sont mentionnés, dans la rubrique ÉTAT CIVIL les évènements ayant reçu l'approbation des personnes concernées ou de leur famille.



Petite histoire : Les 100 ans du lycée agricole

LE LYCÉE AGRICOLE : DE 1945 À 2020 (suite et fin de l'article dans l'Essentiel 2021)



Durant cette période, l'établissement change plusieurs fois de dénomination et de statut avant d'acquies sa structure actuelle. Treize directeurs titulaires ou intérimaires (i) [Etienne Cueille, Georges Guérin (i), M. Mollié, Amédée Rosset (i), Bernard Deschamps, Michel Thoyer, Gilles Lhote, Jean-François Roger, François Thimel, Véronique Drouet, Martine Labaume, Ridha Djerbi et Matthieu Prévost] se succèdent.

Le nombre d'élèves, toutes formations confondues, ne dépassera régulièrement la barre des 100 qu'au cours des années 1980 ; il faut attendre les années 2000 pour qu'il soit supérieur à 200. En 2002 avec 242 élèves, le lycée se trouve au premier rang des établissements publics d'enseignement agricole de la région Rhône-Alpes pour ce qui est de la progression en nombre d'élèves. En 2019/2020, les effectifs s'élèvent à 220 élèves.

De 1945 à 1963 : école d'agriculture

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la situation de l'établissement est difficile. L'état de santé des élèves est souvent précaire et les défections entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année sont nombreuses. Dans le rapport de l'année scolaire 1946-47, le directeur explique ainsi cet état de fait : « en général les parents avaient pensé avant tout, caser leurs enfants débiles dans un établissement tranquille et sûr, situé sous un climat réputé favorable aux tempéraments déficients ». Concernant le manque d'intérêt pour l'enseignement agricole, il avance trois raisons. « 1. L'état d'esprit général qui pousse les fils d'agriculteur à délaisser la terre pour embrasser des carrières

qui semblent devoir leur assurer plus de tranquillité. 2. L'idée qui prévaut chez beaucoup d'agriculteurs, qu'il est inutile d'aller à l'école pour apprendre leur métier, sauf en ce qui concerne certaines pratiques culturales dont ils entendent un bénéfice immédiat telle l'arboriculture fruitière dont les procédés leur semblent relever du mystère. 3. L'emplacement de l'école. Elle est enclavée dans un village, établie dans un ancien couvent dont l'espace et l'aménagement austères n'ont aucun lointain rapport avec l'idée que l'on a généralement d'un établissement moderne d'enseignement. De plus, l'extrême morcellement des terres ne donne pas le bon exemple de la culture économique moderne. » Et sa conclusion est sans ambages : « Nous pensons que selon les principes universels de sélection naturelle, l'École d'agriculture de Contamine-sur-Arve doit s'adapter ou disparaître. »

En 1948, le ministère de l'agriculture décide de transformer provisoirement l'école en centre d'apprentissage agricole et horticole et de suspendre le recrutement de l'école pratique et de l'école d'hiver. Mais en 1949, à la demande du conseil général, les deux écoles sont maintenues et elles fonctionnent conjointement avec le centre d'apprentissage. La même année, par un arrêté du 14 décembre, l'école de métiers et d'artisanat est supprimée. Cependant l'établissement poursuit les travaux d'ateliers considérant que ces matières sont importantes.

La traite mécanique est introduite en 1948 et une stabulation libre est installée au cours de l'année scolaire 1958-59.

De 1963 à 1979 : collège agricole

Dans les années 1960, avec Edgard Pisani, alors ministre de l'agriculture, l'enseignement technique agricole fait l'objet d'une réorganisation et est reconnu comme un enseignement à part entière. « Sur proposition du Conseil d'administration, l'arrêté du 12 avril 1963 de M. le ministre de l'Agriculture fixe la nouvelle dénomination de l'établissement » qui s'appelle alors collège agricole de Bonneville – Contamine-sur-Arve.

Le centre hippique est ouvert en 1965. Dès l'année scolaire 1965-66, l'école d'hiver est supprimée et l'éducation physique fait partie du programme. Une association sportive et socio-culturelle est créée. En 1968, une classe de « Section d'Education Professionnelle Agricole » (SEPA) est instaurée. Dans les années 1970-75, la filière CAPA (Certificat d'aptitude professionnelle agricole) palefrenier – soigneur équin voit le jour. Il faut attendre 1978 pour qu'un poste EPS (Education physique et sportive) devienne une réalité.

A la fin des années 1960, le ministère de l'agriculture envisage de créer un lycée agricole mixte à Bonneville et de supprimer le site de Contamine.

Ainsi en 1969 le conseil municipal de Bonneville accepte d'acquérir et de céder gratuitement à l'état les terrains nécessaires à l'implantation des bâtiments du lycée. Toutefois à Contamine, seraient maintenus « les productions animales, les arbres fruitiers et les petits fruits ». A Bonneville, il y aurait « les céréales et cultures fourragères intensives » ainsi que « le maraîchage et la floriculture » sur des terrains plats et la viticulture sur un coteau. Ce projet n'aboutit pas.

De 1979 à 1985 : lycée d'enseignement professionnel agricole (LEPA ou LPA)

Sur le rapport du conseil d'administration de décembre 1979, l'établissement a à nouveau changé de dénomination et s'appelle lycée d'enseignement professionnel agricole.

En septembre 1979, la fusion du lycée avec l'école ménagère agricole de Saint-Julien-en-Genevois est réalisée. Le couvent, appelé la Grande Maison, est désaffecté et les nouveaux bâtiments qui seront vraiment opérationnels en 1981-82 sont investis.

Une extension du centre hippique est effectuée en 1980. En 1982, la vigne implantée sur 0,50 hectare n'étant pas rentable est supprimée. Un nouveau bâtiment d'exploitation voit le jour en 1982.

Depuis 1986 : établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA)

Les lois de décentralisation de l'enseignement public du 22 juillet 1983 et du 25 janvier 1985 ainsi que la loi de rénovation de l'enseignement agricole du 9 juillet 1984 stipulent que les établissements d'enseignement agricole du secteur public deviendront des « établissements publics locaux ». Le nouveau statut est mis en place à Contamine en 1986. L'EPLEFPA est constitué du lycée agricole, de l'exploitation agricole, du centre hippique et d'un CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole destiné aux adultes). Ce dernier est restructuré avec 3 antennes (La Motte-Servolex, Belley et Contamine) au sein du réseau Savoie-Bugey entre 1994 et 2002.

Le CDI (Centre de documentation et d'information) est mis en place en 1994. En 1996, l'établissement manque

d'espace et il est proposé de déménager certains services dans le château de Villy. Le projet est abandonné.

En 1998, le devenir de l'exploitation est en sursis à cause de la vétusté du matériel d'exploitation mais aussi de la perte de lien avec l'agriculture. La Chambre d'agriculture demande une étude de la rétrocession de l'exploitation à un jeune agriculteur.

Durant cette période, des formations sont supprimées alors que d'autres seront introduites pour aboutir à la proposition actuelle (<https://epl.contamine.educagri.fr/le-lycee/nos-formationen>), à savoir les trois parcours suivants : la filière élevage avec un Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, option polyculture élevage ; la filière hippique avec son CAPA palefrenier soigneur et son Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique ; la filière nature, jardin, paysage, forêt avec son Bac pro aménagement paysager.

Diverses rénovations des bâtiments ou de nouvelles constructions sont effectuées. Citons en particulier le bâtiment pour l'internat et la restauration en 2006 et le centre hippique en 2018.

À la rentrée scolaire 2021, l'établissement accueille 220 lycéens et 110 apprentis, sans compter les adultes en formation continue. 85% des étudiants proviennent des Savoie, plus de la moitié des élèves sont des filles. Les formations liées aux métiers du cheval représentent 60% de l'effectif global. La filière « productions agricoles », qui se spécialise dans l'agriculture de montagne, se développe cette année avec la création d'un cursus post-bac : un BTS « productions animales » unique, adossé à l'alpage école. Enfin, la compétence reconnue du centre de formation en aménagement et entretien des espaces verts permet un essor des formations avec notamment l'ouverture il y a quelques mois d'un nouveau bac professionnel par apprentissage.

Association Les Amis de la Grande Maison



*Se donner du mal pour les petites choses,
c'est parvenir aux grandes, avec le temps.*

Samuel Beckett



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE

11 impasse des Croses - 74130 CONTAMINE-SUR-ARVE
Tél. 04 50 03 60 17 - Site : www.contamine-sur-arve.fr
Courriel : accueil@contamine-sur-arve.fr

MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h/13h30-17h
Mardi : 13h30-17h
Samedi : 9h-11h30 (Etat civil uniquement)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h
Fermé le mardi

URBANISME

Mercredi : 9h-12h
Vendredi : 13h30-17h

DÉCHETTERIE

Lundi, mercredi et samedi
9h-12h/13h30-18h (de novembre à mars)
9h-12h/13h30-19h (d'avril à octobre)

NUMÉROS UTILES

CCAS : 04 50 03 60 17

CCFG : 04 50 97 51 58 - Site : www.ccfg.fr

GROUPE SCOLAIRE DU CHÂTEAU DE VILLY

Tél. 04 50 03 61 55

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. 04 50 25 22 22

POMPIERS : 18

EDF Dépannage : 24/24 - Tél. 09 726 750 74

GRDF urgences gaz : 0 810 47 33 33

RÉGIE DES EAUX FAUCIGNY GLIÈRES

Tél. 04 50 97 20 57 - Courriel : courrier@refg.fr

LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE

Tél. 04 50 03 62 01

Site : epl.contamine.educagri.fr

Courriel : epl.contamine@educagri